



Données de référence 2020 (01/01/2020 - 31/12/2020)

Dates de début et fin de la campagne de collecte des données : 19/03/2021 - 01/10/2021

Objectif :

La CEPEJ a décidé, lors de sa 35ème réunion plénière, de lancer le huitième cycle d'évaluation 2020 – 2022, portant sur les données de l'année 2020.

La CEPEJ souhaite utiliser la méthodologie développée dans le cadre des cycles d'évaluation précédents pour obtenir, en s'appuyant sur son réseau de correspondants nationaux, une évaluation globale des systèmes judiciaires des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que de trois pays observateurs (Israël, le Maroc et le Kazakhstan). Ceci permettra aux décideurs publics et aux praticiens du droit d'agir en tenant compte de ces informations uniques.

Le présent questionnaire a été adapté par le Groupe de travail sur l'évaluation des systèmes judiciaires (CEPEJ-GT-EVAL) à la lumière des cycles d'évaluation précédents et en tenant compte des commentaires des membres, observateurs, experts et correspondants nationaux de la CEPEJ. Le but de cet exercice est d'accroître la connaissance des systèmes judiciaires des Etats participants, de comparer le fonctionnement des systèmes judiciaires dans ses divers aspects ainsi que de comprendre les tendances de l'organisation judiciaire pour contribuer à améliorer l'efficacité de la justice. Le questionnaire d'évaluation et l'exploitation des résultats obtenus par ce biais ont pour ambition de devenir un véritable outil de politique publique de la justice, au service des citoyens européens.

Instruction :

La manière d'utiliser l'application et de répondre aux questions est guidée par deux documents principaux:

- le manuel d'utilisation et,
- la note explicative.

Tandis que la note explicative apporte des définitions et explications sur le questionnaire d'évaluation de la CEPEJ et la méthodologie nécessaire pour y répondre, le manuel d'utilisation est un outil pour vous aider à naviguer dans cette application. Vous pouvez télécharger la note explicative dans son intégralité sur le site web de la CEPEJ. Les explications spécifiques sont également accessibles pour chaque question dans l'application sous l'onglet « Note explicative ». Ce dernier constitue un outil de consultation immédiate lorsque vous répondrez aux questions.

Si vous avez des questions relatives à ces documents ou à l'utilisation de l'application, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat.

1. Informations générales et financières

1.1. Données démographiques et économiques

1.1.1 Habitants et informations économiques



001. Nombre d'habitants (si possible au 1er janvier de l'année de référence +1)

[368 792]



=

002. Total des dépenses publiques annuelles au niveau national et le cas échéant, des dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €).

	Montant
Niveau national ou fédéral	6 983 933 944 [] NA [] NAP
Niveau territorial/entités fédérales (total pour l'ensemble des niveaux territoriaux/entités fédérales)	[] NA [X] NAP

Commentaires www.hagstofa.is

The decrease is due to changes in foreign exchange rate.



=

003. PIB par habitant (en €) en prix courants pour l'année de référence

[18 823]

Commentaires

004. Salaire moyen brut annuel (en €) pour l'année de référence

[60 987]

[] NA

Commentaires The annual average salary was 9.528.000ISK in 2020 compared to 8.652.000ISK in 2018.

005. Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1er janvier de l'année de référence +1

[156]

Autorisation de décimales : 5

[] NAP

Commentaires Exactly 156,23.

4 January 2021. 1-3 January were public holidays.

A1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Central Bank of Iceland.
<https://www.cb.is/>
 Hagstofa Íslands: www.hagsstofa.is

1.1.2 Données budgétaires relatives au système judiciaire



006. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux, en € (sans le budget du ministère public et sans le budget de l'aide judiciaire). Si vous ne pouvez pas distinguer le budget alloué aux tribunaux du budget alloué au ministère public et/ ou de celui alloué à l'aide judiciaire, merci de vous référer à la question 7. Si vous êtes en mesure de répondre à la question 6, veuillez répondre NA à la question 7.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
TOTAL - Budget public annuel alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)	24 246 944 [] NA [] NAP	20 687 448 [] NA [] NAP
1. Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Budget public annuel alloué à l'informatisation (2.1 + 2.2)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.1 Investissements dans l'informatisation	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2 Maintenance des équipements informatiques des tribunaux	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Budget public annuel alloué aux frais de justice (frais d'expertise, d'interprètes, etc.)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Budget public annuel alloué aux bâtiments des tribunaux (maintenance, budget de fonctionnement)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
5. Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
6. Budget public annuel alloué à la formation	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
7. Autres (veuillez préciser)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel alloué au fonctionnement de l'ensemble des tribunaux qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : Item 1 includes the Supreme Court, the Court of Appeals, the District Court and the Court Administration. For 2020, the implemented budget of courts is lower than the approved one. In this respect, it should be mentioned that two judges of the Court of Appeal were appointed Supreme Court judges early in 2020 and furthermore two Supreme Court judges retired in the middle of the year. In all instances, it takes some months to fill the vacant positions and no salary is paid for these positions in the meantime.

007. Si vous ne pouvez pas répondre à la question 6 parce que vous ne pouvez pas isoler le budget public alloué aux tribunaux du budget public alloué au ministère public et/ou de celui alloué à l'aide judiciaire, veuillez remplir uniquement la ligne adéquate dans le tableau selon votre système.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et au ministère public	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et à l'aide judiciaire	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux, au ministère public et à l'aide judiciaire	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : Budget law for 2020: <https://www.althingi.is/altext/pdf/150/s/0561.pdf> Government account for 2020: <https://www.stjornarradid.is/library/01--Frettatengt---myndir-og-skrar/FJR/R%C3%ADkisreikningur%202020.pdf>

=

008. Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe pour intenter une procédure devant un tribunal de droit commun :

	Obligation de payer une taxe pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun ?
en matière pénale	() Oui, au début de la procédure () Oui, à un stade ultérieur (X) Non
en matière autre que pénale	(X) Oui, au début de la procédure () Oui, à un stade ultérieur () Non

S'il existe des exceptions à l'obligation de payer une telle taxe, veuillez préciser ces exceptions : According to Art. 1(5) of the Additional Treasury Income Act No 88/1991 fees are not paid regarding:

1. Cases for the collection of salaries.
2. Cases for the determination of the paternity of a child.
3. Cases to contest paternity or for the annulment of a voluntary declaration of paternity.
4. Cases regarding legal competence.
5. Cases regarding electoral registers.
6. Civil cases litigated by the criminal procedure.
7. Cases where the litigant receives legal aid.
8. Cases regarding custody of a child.
9. Cases regarding Act No 160/1995 on Recognition and Enforcement of Foreign Decisions on the Custody of Children.

008-1. Quelle est, en quelques mots, la méthode de calcul de cette taxe :

- Court fees are decided by law - Additional Treasury Act, No. 88/1991.

008-2. Montant de la taxe exigée pour engager une action en recouvrement d'une créance d'un montant de 3000€ :

[122]

NA

NAP

Commentaires 19.000 ISK.

009. Montant annuel des taxes perçues par l'Etat (en €) :

[3 917 301]

NA

NAP

Commentaires

012. Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire (12.1 + 12.2)	15 208 347 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	10 821 225 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	4 387 122 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
12.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
12.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires With regard to the increase of the total annual public budget allocated to legal aid for “other than criminal cases”, it is noteworthy mentioning that in August 2018 changes were made to the Regulation on Legal Aid in Civil matters, increasing the general income limit for individuals to qualify for legal aid. Before the change, the annual income of an individual should generally not be higher than 2.000.000 ISK but was increased to 3.600.000 ISK. The same amount for couples increased from 3.000.000 ISK to 5.400.000 ISK. Furthermore, these amounts change every year according to the consumer price index. As a result, many more people qualify for legal aid than before.

012-1. Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire (12-1.1 + 12-1.2)	12 686 424 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	7 616 975 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	5 069 449 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
12-1.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
12-1.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Si le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : With regard to the increase of the total annual public budget allocated to legal aid for “other than criminal cases”, it is noteworthy mentioning that in August 2018 changes were made to the Regulation on Legal Aid in Civil matters, increasing the general income limit for individuals to qualify for legal aid. Before the change, the annual income of an individual should generally not be higher than 2.000.000 ISK but was increased to 3.600.000 ISK. The same amount for couples increased from 3.000.000 ISK to 5.400.000 ISK. Furthermore, these amounts change every year according to the consumer price index. As a result, many

more people qualify for legal aid than before.

=

012-2. L'aide judiciaire inclut-elle :

	L'aide judiciaire inclut:
La couverture des taxes / frais de justice	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP
L'exonération des taxes / frais de justice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

=

012-3. Les budgets de l'aide judiciaire indiqués dans les Q12 et Q12-1 incluent-ils :

	Montant calculé/estimé inclus
La couverture des taxes / frais de justice	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP
L'exonération des taxes / frais de justice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

=

013. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué au ministère public, en €.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué au ministère public, en € (dont 13.1)	8 961 147 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	9 422 006 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
13.1 Budget public annuel alloué à la formation du ministère public	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Veillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. De plus, si le budget public annuel alloué au fonctionnement du ministère public qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

=

014. Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux (réponses multiples possibles) :

	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption/approbation du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national
Ministère de la Justice	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Autre ministère	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Parlement	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Cour Suprême	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Conseil Supérieur de la Magistrature	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Tribunaux	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Organisme d'inspection	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Autre	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP

Commentaire - Si « Autre ministère », et/ou « Organisme d'inspection », et/ou « Autre », veuillez préciser : The Icelandic National Audit Office is an inspection body that has the power to evaluate the use of the budget. The Audit Office is responsible to the Parliament. In this section the term "High Judicial Council" is considered to refer to The Judicial Administration in Iceland

**014-0. Quels sont les critères utilisés pour allouer les ressources financières entre les tribunaux ?
En outre, veuillez sélectionner maximum trois critères principaux d'allocation :**

	Critères utilisés	Critères principaux
Coûts budgétaires des années précédentes	[X]	[X]
Evaluation des besoins particuliers	[X]	[]
Nombre de juges/non juges	[X]	[]
Nombre d'affaires nouvelles	[]	[]
Nombre d'affaires pendantes	[]	[]
Nombre d'affaires terminées	[]	[]
Autre	[]	[]

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser :

014-1. Quelles instances possèdent des compétences budgétaires au sein d'un tribunal de première instance ?

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Président du tribunal et/ ou juge(s)	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Directeur de l'administration du tribunal et/ou non-juges	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Organe mixte (juge(s) et non-juge(s))	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Autre	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP

Commentaires - Si « Autre », veuillez préciser. Si les responsabilités sont différentes selon le type/degré de juridiction, veuillez répondre à la question pour les juridictions de première instance de droit commun et décrire les différences en commentaire : The Judicial Administration is responsible for coordinating the preparation of the budget of first instance courts and for preparing joint budget proposal to the Ministry of Justice and for allocating the budget among the courts of first instance. The Court President is responsible for assessing the budget needs of the Court. Its assessment of all first instance courts is evaluated by the Judicial Administration before a joint budget proposal for all the first instance courts is submitted to the Ministry of Justice. If amendments are made by the Ministry before budget proposals are submitted to the Parliament, the ministry must inform the Parliament that amendments were made.

A2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Act on the Judiciary, No. 50/2016.

1.1.3. Données budgétaires relatives à l'ensemble du système de justice

015-1. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué à l'ensemble du système de justice, en € (ce budget global inclut le budget du système judiciaire – voir 15-2 ainsi que d'autres éléments du système de justice – voir 15-3) :

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Budget public annuel alloué à l'ensemble du système de justice, en €	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus et préciser notamment si une part importante du budget provient d'une organisation internationale. De plus, si le budget public annuel alloué à l'ensemble du système de

justice qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : This data is not readily available as the justice system is defined into various subsections in the public budget system.

015-2. Eléments du budget du système judiciaire (Q6, Q7, Q12, Q13)

	Inclus
Tribunaux	(X) Oui () No [] NAP
Aide judiciaire	(X) Oui () No [] NAP
Ministère public	(X) Oui () No [] NAP

Commentaires ;

015-3. Autres éléments budgétaires

	Inclus
Système pénitentiaire	(X) Oui () Non [] NAP
Service de probation	(X) Oui () Non [] NAP
Conseil supérieur de la magistrature	() Oui () Non [X] NAP
Conseil supérieur des procureurs	() Oui () Non [X] NAP
Cour constitutionnelle	() Oui () Non [X] NAP
Service de gestion du système judiciaire	(X) Oui () Non [] NAP
Service de l'avocat d'Etat	(X) Oui () Non [] NAP
Service de l'exécution	(X) Oui () Non [] NAP
Notariat	(X) Oui () Non [] NAP

Service d'expertise légale	(X) Oui () Non [] NAP
Protection judiciaire de la jeunesse	(X) Oui () Non [] NAP
Fonctionnement du ministère de la Justice	(X) Oui () Non [] NAP
Services des demandeurs d'asile et réfugiés	() Oui (X) Non [] NAP
Service d'immigration	() Oui (X) Non [] NAP
Certains services de police (ex : transfert, enquête, sécurité des détenus)	(X) Oui () Non [] NAP
Autres	() Oui (X) Non [] NAP

Si « Autres », veuillez préciser :

A3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : ;

1.2 Organisation et gestion des tribunaux et des ministères publics

015-4. Veuillez décrire qui a la responsabilité de la gestion des tribunaux individuels, leurs rôles de gestion, leurs statuts et leur position dans la hiérarchie du tribunal concerné ?

- At every court the judges elect a President and vice-president (called Chief Judge at the District Courts) for the term of 5 years. The President shall be the director of the Court. Subject to the limitations laid down in law, the functions of the President shall include administration of those of the Court's functions that do not form a part of litigation procedure, assign tasks to the individual judges and staff members, and exercise disciplinary authority over them. The President shall be in charge of the Court's day-to-day business and of its finances, and represent the Court outwardly, in addition to the particular functions provided for in law.

Nombre de caractères maximaux : 10 000

015-5. Veuillez décrire qui a la responsabilité de la gestion des ministères publics individuels, leurs rôles de gestion, leurs statuts et leur position dans la hiérarchie du ministère public concerné ?

- The prosecution consists of the Director of Public Prosecutions, the District Prosecutor and commissioners of police. The Director of Public Prosecutions exercises supreme prosecuting authority and is responsible for decisions taken by those who work at the directorate. The director shall be permanently appointed to the position by the minister and shall meet the requirements in law for appointment as a Supreme Court judge. He or she shall also enjoy the same terms of employment as Supreme Court judges as far as this can be arranged.

The Minister shall appoint the District Prosecutor on a permanent basis. The director shall be assisted by the Deputy District Prosecutor, whom the minister shall appoint on a permanent basis, and by prosecutors whom the minister shall appoint for terms of five years at a time. The District Prosecutor shall be responsible for decisions taken by those who work at the directorate. The director shall share tasks with the deputy director and the other prosecutors, and shall assign cases to them.

Commissioners of police shall bring actions in criminal cases other than those that the Director of Public Prosecutions or the District Prosecutor are to bring.

Nombre de caractères maximaux : 10 000

2. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux

2.1. Aide judiciaire

2.1.1 Champ d'application de l'aide judiciaire

016. L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Conseil juridique, ADR et autres services juridiques	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

New node

016-1. Veuillez décrire brièvement l'organisation du système d'aide judiciaire dans votre pays à la fois avant et durant la procédure devant le tribunal :

- Article 126 of the Act on Civil Procedure no. 91/1991 states that a person involved in civil judicial proceedings in Iceland may be entitled to legal aid. According to Art. 221 of the Act on Criminal Procedure no. 88/2008, the State bears all costs of criminal proceedings. However, if the defendant is proven guilty he is legally obliged to reimburse the state for its costs. Regarding civil cases, in particular, legal aid generally only applies to representation in court and preparation for court proceedings. However, in some instances, most notably in cases concerning asylum seekers, the State will provide legal aid for legal advice and proceedings at an administrative level. This is further regulated in Article 13 of the Act on Foreigners, no. 80/2016.

New node

018. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice (par exemple : honoraires d'un agent d'exécution) ?

Oui

Non

NAP

Si oui, veuillez préciser :

019. L'aide judiciaire peut-elle être allouée pour d'autres frais (différents de ceux indiqués aux questions 16 à 18, par exemple honoraires d'un conseiller technique ou expert, honoraires d'autres professionnels de la justice (notaires), frais de voyage, etc.) ?

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Allocation de l'aide judiciaire pour d'autres frais	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

2.1.2 Informations relatives à l'aide judiciaire

020. Veuillez indiquer le nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire :

	Total	Affaires portées devant les tribunaux	Affaires non portées devant les tribunaux
TOTAL	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
En matière pénale	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
En matière autre que pénale	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez préciser le cas échéant : The relevant data is not available at the current time.

020-1. Veuillez indiquer les délais de la procédure pour l'octroi de l'aide judiciaire, c'est à dire la durée allant de la demande initiale d'aide judiciaire à l'approbation finale de cette demande.

	Durée en jours
Durée maximale prescrite dans la loi/règlementation	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Durée moyenne réelle	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Veuillez préciser si les délais prévus sont fixés dans une loi ou une autre réglementation. En outre, veuillez préciser si des délais différents sont prévus pour les affaires pénales et les affaires autres que pénales : The relevant data is not available at the current time.



021. En matière pénale, les personnes n'ayant pas les moyens financiers suffisants peuvent-elles bénéficier de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat?

	Assistance gratuite d'un avocat
Personnes mises en cause	(X) Oui () Non
Victimes	(X) Oui () Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

022. En matière pénale, ont-elles le libre choix de l'avocat dans le cadre de l'aide judiciaire?

	libre choix de l'avocat
Personnes mises en cause	(X) Oui () Non [] NAP
Victimes	(X) Oui () Non [] NAP

Commentaires

023-0. Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et/ou des biens (patrimoine) du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire complète ou partielle ?

- (X) Oui
() Non

Commentaires - Veuillez préciser si d'autres critères sont pris en compte pour l'octroi de l'aide judiciaire et veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus : According to the Regulation on Legal Aid in Civil matters, No 45/2008, changed by regulation nr. 740/2018 annual income for individuals may not be higher than 23043 euros. Annual income for couples is 34.564 Euros and 2.560 Euros more for each child under 18 years old.

023. Si oui veuillez indiquer ci-dessous:

	Montant du revenu annuel (pour une personne), (en €)	Valeur des biens (patrimoine) (pour une personne), (en €)
Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière pénale	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière autre que pénale	23 043 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP

Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière pénale	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière autre que pénale	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

024. Est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien-fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice ou lorsque l'action n'a aucune chance d'aboutir) ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez expliquer les critères concrets pour refuser l'aide judiciaire :

025. La décision d'accorder ou de refuser l'aide judiciaire est-elle prise par :

- le(s) juge(s) en charge de l'affaire principale
 un autre juge ou fonctionnaire
 une instance extérieure au tribunal
 plusieurs autorités (tribunal et organe externe)

Commentaires

026. Existe-t-il un système privé d'assurance de protection juridique permettant aux personnes physiques (cela ne concerne pas les entreprises ou autres personnes morales) de financer une action en justice ?

- Oui
 Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez donner des indications sur le développement actuel de ce type d'assurance dans votre pays; s'agit-il d'un phénomène en progression ?

027. La décision judiciaire peut-elle préciser la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront partagés :

	La décision judiciaire précise le partage des frais de justice
en matière pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
en matière autre que pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaire - Si vous répondez par la négative, veuillez spécifier comment les frais de justice sont distribués :

B1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Sources: Act on Criminal Proceedings, no. 88/2088. Act on Civil Proceedings, no. 91/1991. Regulation on Legal Aid in Civil Matters, no. 45/2008.

2.2. Usagers des tribunaux et victimes

2.2.1 Droits des usagers et victimes

028. Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: ministère de la Justice, Conseil supérieur de la magistrature, etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement :

	Oui, adresse(s) internet :	Non
Aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.)	(X) https://www.althingi.is/lagasafn/nuna/2000106.html and https://www.reglugerd.is/	()
A la jurisprudence des juridictions supérieures	(X) https://www.landsrettur.is/ and https://www.haestirettur.is/	()
A des informations sur le système judiciaire (organisation des tribunaux, procédures judiciaires, etc.)	(X) https://domstolasyslan.is/	()
A d'autres documents (par exemple formulaires, formulaires téléchargeables, formulaires à remplir en ligne etc.)	(X) https://www.stjornarradid.is/gogon/log-og-reglugerdir/ , https://island.is/ , https://www.logbirtingablad.is/ and https://island.is/s/syslumenn	()

Commentaire - Veuillez préciser quels documents et informations sont inclus dans « A d'autres documents » :

029. Votre système prévoit-il une obligation d'informer les parties concernant les délais prévisibles de leur procédure judiciaire ?

() Oui, toujours

(X) Non

() Oui, seulement dans quelques situations particulières

Commentaire - Si « Oui, seulement dans quelques situations particulières », veuillez préciser :

030. Existe-t-il un système d'information public et gratuit pour informer et faciliter l'accès à la justice ?

	Système d'information
Général pour les citoyens	[X] Information en ligne [X] Téléphone [] Discussion interactive [X] En personne (accès physique sur place) [] Autre [] Non

Spécifique pour les victimes d'infractions	<input checked="" type="checkbox"/> Information en ligne <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Discussion interactive <input checked="" type="checkbox"/> En personne (accès physique sur place) <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Non
Spécifique pour les mineurs (adapté aux enfants)	<input type="checkbox"/> Information en ligne <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Discussion interactive <input type="checkbox"/> En personne (accès physique sur place) <input type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaire - Veuillez fournir plus d'informations concernant ces systèmes. En outre, veuillez préciser comment cette assistance est fournie : It is possible to get online information about the judicial system, read judgements and get information about how to appeal at the websites of the courts: <https://www.haestirettur.is/>, <https://www.landsrettur.is/> and https://www.heradsdomstolar.is/?_ga=2.3657400.940484901.1632736914-847617157.1582716241. If additional information is needed its possible to call the receptions of the courts. Its also possible to go in person into the reception of all the courts.

031. Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables aux catégories de personnes vulnérables suivantes, au cours des procédures judiciaires ?

	Dispositif d'information	Modalités particulières pour les auditions	Autres modalités particulières
Victimes de violence sexuelle / viol	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Victimes du terrorisme	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Mineurs (témoins ou victimes)	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Victimes de violence domestique	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Minorités ethniques	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Personnes en situation de handicap	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Délinquants mineurs	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Autres (par exemple, les victimes de la traite des êtres humains, mariage forcé, mutilation sexuelle)	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non

Commentaire - Si « Autres personnes vulnérables » et/ou « Autres modalités particulières », veuillez préciser :

031-0. Si des modalités particulières existent au regard des mineurs, quels sont les dispositifs, instruments, installations, pratiques visant à les protéger lorsqu'ils participent à une procédure judiciaire ?

Préparation spéciale et adaptée aux mineurs pour la participation au procès/ poursuite judiciaire (expliquer la procédure d'une manière adaptée aux mineurs)

Salle spéciale dans le tribunal conçue pour les audiences adaptées aux mineurs

Personne/équipe spéciale de professionnels qualifiés (par exemple psychologues) pour accompagner le mineur tout au long de la procédure

Des moyens spécifiques pour communiquer et expliquer la signification des décisions de justice

Structures interinstitutionnelles/multidisciplinaires telles que les "Maisons d'enfants"

Autre, veuillez préciser

NAP

Commentaire

031-1. Quels sont les principaux critères pour qu'un mineur puisse engager une procédure, prendre des mesures procédurales en son nom propre ou être témoin ?

	Procédure civile	Procédure pénale
Capacité d'engager une procédure et de prendre d'autres mesures procédurales en son nom propre	<input checked="" type="checkbox"/> Seuil d'âge[Comment]18 <input type="checkbox"/> Exceptions au seuil <input type="checkbox"/> Capacité de discernement <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Seuil d'âge[Comment] <input type="checkbox"/> Exceptions au seuil <input type="checkbox"/> Capacité de discernement <input type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Être témoin	<input checked="" type="checkbox"/> Seuil d'âge[Comment]15 <input checked="" type="checkbox"/> Exceptions au seuil <input checked="" type="checkbox"/> Capacité de discernement <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Seuil d'âge[Comment]15 <input checked="" type="checkbox"/> Exceptions au seuil <input checked="" type="checkbox"/> Capacité de discernement <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si vous avez sélectionné les réponses « Exceptions au seuil » et « Autre », veuillez apporter des précisions. Si votre système fait une distinction entre la pleine capacité et la capacité limitée d'ester en justice, veuillez décrire la base de cette différenciation (âge, capacité de discernement, type d'action, type d'affaires, autre). Only the prosecutor's office can initiate a proceeding in criminal cases. The defendant in those cases can be under 18 years old.

Civil proceedings - to be a witness, exceptions: The judge assesses, taking into account the circumstances in each case, whether a younger person than mentioned in the first paragraph. will be required to testify as a witness.

Criminal proceedings to be a witness, exceptions: If a statement must be taken from a victim under the age of 15, this must be done in specially equipped premises, unless the victim's interests require that another method be used. Furthermore, a judge may decide that a statement shall be taken from a witness, under the age of 15, in such specially equipped premises.

031-2. Si un mineur ne peut pas mener une procédure en son nom propre, qui peut le représenter au cours de la procédure judiciaire ?

Procédure civile	Procédure pénale

Parent/ tuteur légal	<input type="checkbox"/> Oui, toujours <input checked="" type="checkbox"/> Oui, sauf dans certaines situations spécifiques <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui, toujours <input type="checkbox"/> Oui, sauf dans certaines situations spécifiques <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autre représentant (à la place des parents/ tuteur légal)	<input type="checkbox"/> Services d'aide sociale ou autre institution publique <input checked="" type="checkbox"/> Professionnel du droit <input type="checkbox"/> Associations pour la protection des mineurs <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Services d'aide sociale ou autre institution publique <input checked="" type="checkbox"/> Professionnel du droit <input type="checkbox"/> Associations pour la protection des mineurs <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire

031-3. Quels sont les différents critères de responsabilité pénale des mineurs ? (réponses multiples possibles)

- Seuil(s) d'âge
 Capacité de discernement
 Autres critères

Commentaire Individuals under the age of 18 are considered children according to Icelandic law. According to the regulation no. 533/2015 (<https://www.reglugerd.is/reglugerdir/eftir-raduneytum/innanrikisraduneyti/nr/0533-2015>) children should not serve sentence in prison unless it is in the best interests of the child in the opinion of professionals. The regulation only applies to children 15-18 years old.

031-3-1. Quels sont les seuils d'âge pour la responsabilité pénale des mineurs ?

Responsabilité pénale entraînant une peine non privative de liberté (par ex. mesures éducatives)

- 15]
 NA
 NAP

Responsabilité pénale entraînant une peine privative de liberté

- []
 NA
 NAP

Commentaire - Veuillez décrire brièvement la particularité de votre système. Pourriez-vous préciser si la possibilité d'atténuation s'applique aux peines prononcées et comment :

032. Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?

- Oui, mais seulement si l'auteur est inconnu
 Oui, mais seulement si l'indemnisation ne peut pas être obtenue de la part de l'auteur
 Oui, toujours
 Non

Commentaire

032-0. Si oui, pour quels types d'infractions l'indemnisation est-elle allouée ?

- Pour tous les types d'infractions

Pour certains types d'infractions

NAP

Commentaire - Veuillez préciser : According to Art. 172 of Act No. 88/2008, a victim and whoever believes he has a claim for compensation regarding a criminal case can request a judgement on the claim in a criminal case. If the individual is awarded compensation it is paid by public funds but the claim is collected from the responsible person as possible.

032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

Oui

Non

Commentaires

032-0. Si oui, pour quels types d'infractions l'indemnisation est- elle allouée ?

Pour tous les types d'infractions

Pour certains types d'infractions

NAP

Commentaire - Veuillez préciser : According to Art. 172 of Act No. 88/2008, a victim and whoever believes he has a claim for compensation regarding a criminal case can request a judgement on the claim in a criminal case. If the individual is awarded compensation it is paid by public funds but the claim is collected from the responsible person as possible.

032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

Oui

Non

Commentaires

032-0. Si oui, pour quels types d'infractions l'indemnisation est- elle allouée ?

Pour tous les types d'infractions

Pour certains types d'infractions

NAP

Commentaire - Veuillez préciser : According to Art. 172 of Act No. 88/2008, a victim and whoever believes he has a claim for compensation regarding a criminal case can request a judgement on the claim in a criminal case. If the individual is awarded compensation it is paid by public funds but the claim is collected from the responsible person as possible.

032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

Oui

Non

Commentaires

034. Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts octroyés aux victimes par les juridictions ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez illustrer avec des données disponibles concernant le taux de recouvrement, le nom des études, la fréquence des études et l'organe responsable :

035. Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : Prosecutors are obliged to include a compensation claim in the indictment document, if the victim or it's lawyer demands it.

035-1. Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des mineurs victimes (protection et assistance) ?

Oui

Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

036. Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ? Veuillez vérifier la cohérence de votre réponse avec celle de la question 105 qui traite de la possibilité pour un procureur de « classer une affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge ».

Oui

Non

NAP

Commentaire - Le cas échéant, veuillez préciser :

037. Existe-t-il un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :

	Nombre de demandes d'indemnisation	Nombre de condamnations	Montant total (in €)
Total	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Durée excessive de la procédure	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Non-exécution des décisions de justice	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Arrestation injustifiée	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Condamnation injustifiée	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Autre	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Le cas échéant, veuillez fournir des renseignements concernant la procédure d'indemnisation et la méthode de calcul du montant de l'indemnisation (par exemple, le tarif journalier pour une arrestation ou une condamnation injustifiée) : Yes the court system. Unfortunately we don't have the statistics



2.2.2. Confiance et satisfaction des citoyens dans leur système de justice

038. Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes pour mesurer la confiance dans la justice et le degré de satisfaction par rapport au service rendu ?

	Au niveau national	Au niveau des tribunaux
Enquêtes auprès des juges	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès du personnel des tribunaux	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des procureurs	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des avocats	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès d'autres professionnels	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des parties	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès d'autres usagers des tribunaux (par exemple jurés, témoins, experts, interprètes, représentants des agences gouvernementales, ONG)	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des victimes	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des mineurs	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc

Enquêtes auprès du public	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Autre(s) enquête(s) non mentionnée(s)	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc

Commentaire - Veuillez indiquer les références et les liens vers les enquêtes de satisfaction citées : The Judicial Administration regularly conducts surveys of this kinds. There are two types of surveys conducted, one aimed at people in close connection with the courts (lawyers, prosecutors etc.) and another for the public. www.domstolar.is
A company called Gallup, <https://www.gallup.is/>, conducts surveys every year aimed at the public to measure trust to the judiciary.

039. Existe-t-il des statistiques hommes/femmes concernant les usagers des tribunaux, les personnes qui saisissent le tribunal, les victimes, les auteurs d'infractions etc. ?

- () Oui, veuillez préciser :
- (X) Non

Commentaire - Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

040. Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte concernant le fonctionnement du système judiciaire ? (par exemple le traitement d'une affaire par un juge ou la durée d'une procédure)

- (X) Oui
- () Non

Commentaires

041. Si oui veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Autorité compétente pour traiter de la plainte	Existence d'un délai pour cette autorité pour traiter la plainte
Tribunal concerné	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Instance supérieure	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Ministère de la Justice	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Conseil supérieur de la magistrature	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non

Commentaires The Committee on the Judiciary is an independent committee that receives complaints regarding the work of judges.

041-1. Si oui, veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

Nombre de plaintes	Montant des indemnités accordées
---------------------------	---

Tribunal concerné	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Instance supérieure	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Ministère de la Justice	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Conseil supérieur de la magistrature	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	6 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si possible, veuillez donner des informations sur l'efficacité de cette procédure de plainte et veuillez indiquer tout commentaire utile : Complaints brought before The Committee on the Judiciary.

3. Organisation des tribunaux

3.1. Tribunaux

3.1.1 Nombre de tribunaux



042. Nombre de tribunaux - entités juridiques.

	Nombre de tribunaux
Nombre total des tribunaux - entités juridiques (1 + 2)	13 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Nombre total des tribunaux de droit commun - entités juridiques (1.1 + 1.2 + 1.3)	10 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1.1 Tribunaux de droit commun de 1ère instance - entités juridiques	8 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1.2 Tribunaux de droit commun de deuxième instance - entités juridiques	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1.3 Tribunaux de droit commun de la plus haute instance - entités juridiques	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Nombre total des tribunaux spécialisés - entité juridiques	3 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires 8 District Courts, 1 Apply Court, 1 Supreme Court and 3 specialized courts (Labour Court, Court of Impeachment, Court of reopening cases).

043. Nombre de tribunaux spécialisés - entités juridiques.

	Première instance	Instances supérieures
Nombre total des tribunaux spécialisés - entités juridiques	3 [] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux commerciaux (à l'exclusion des tribunaux de faillites)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux des faillites	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux du travail	1 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux des affaires familiales	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux des affaires locatives (tribunaux des baux)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux de l'exécution des sanctions pénales	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé ou la corruption	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux en matière de contentieux de l'Internet	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux administratifs	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux des assurances et/ou de la sécurité sociale	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux militaires	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux pour enfants	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Autres tribunaux spécialisés	2 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Si « Autres tribunaux spécialisés », veuillez donner des précisions : Other specialized courts: the Court of Impeachment and the newly established Court of Reopening Cases

044. Nombre de tribunaux - implantations géographiques.

Nombre de tribunaux (implantations géographiques)

Tribunaux de première instance - implantations géographiques (sont incluses ici les juridictions de droit commun de première instance et les juridictions spécialisées de première instance)	8 [] NA [] NAP
Tous les tribunaux - implantations géographiques (ce chiffre inclut les tribunaux de droit commun de 1ère instance, les tribunaux spécialisés de 1ère instance, tous les tribunaux de seconde instance et cours d'appels et toutes les cours suprêmes)	13 [] NA [] NAP

Commentaires

=

045. Nombre de tribunaux de 1ère instance (implantations géographiques) compétents pour une affaire concernant :

	Nombre de tribunaux
Une petite créance	8 [] NA [] NAP
Le licenciement	8 [] NA [] NAP
Le vol avec violence	8 [] NA [] NAP
Faillite	8 [] NA [] NAP

Commentaires

045-1. Votre définition d'une petite créance est elle similaire à celle fournie dans la Note explicative ?

() Oui

(X) Non

Commentaire - Si ce n'est pas le cas, veuillez préciser votre définition d'une petite créance : Iceland does not have a specialized courts or proceedings dealing with small claims. It follows that Iceland does not have an official small claims definition. All claims are handled by the district courts at first instance.

045-2. Veuillez indiquer le montant en € d'une petite créance :

[0]

Commentaires Iceland does not have a specialized courts or proceedings dealing with small claims.

C. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : The Judicial Administration

3.2. Personnel des tribunaux

3.2.1 Juges et personnels non-juges

046. Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (si possible au 31 décembre de l'année de référence). (Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes effectivement occupés, pour tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées.)

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de juges professionnels (1 + 2 + 3)	64 [] NA [] NAP	38 [] NA [] NAP	26 [] NA [] NAP
1. Nombre de juges professionnels de première instance	42 [] NA [] NAP	25 [] NA [] NAP	17 [] NA [] NAP
2. Nombre de juges professionnels dans les cours d'appel (2ème instance)	15 [] NA [] NAP	9 [] NA [] NAP	6 [] NA [] NAP
3. Nombre de juges professionnels dans les Cours suprêmes	7 [] NA [] NAP	4 [] NA [] NAP	3 [] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus : Professional judges sitting in the district courts, the Court of Appeals and the the Supreme Court are total 64. Not included 5 judges of the Labour court or the 5 judges on The Court of Reopening Cases as these are considered a part-time positions. In the Labour court there is one judge that is also an district court judge, one that is a judge in the appeals court and 3 appointed. In the Court of Reopening Cases there sits one judge from each instance and then two are appointed.

Furthermore, not included are the 15 judges of the Impeachment Court which has only been convened once, in the year 2010.

=

046-1-1. Votre système autorise-t-il le travail à temps partiel pour les juges avec une rémunération proportionnellement réduite ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

046-1-2. Si oui, veuillez préciser dans quelle situation le travail à temps partiel peut être accordé (réponses multiples possibles) :

[] Garde d'enfants

[] Soins aux personnes âgées

[] A des fins de retraite anticipée

[] Autre raison, veuillez préciser

[] Sans raison

Commentaires

046-1-3. Si oui, quel est le pourcentage de juges travaillant à temps partiel (en relation avec le nombre total de juges) ?

	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Total (1 + 2 + 3) (%)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. En première instance (%)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. En deuxième instance (cours d'appel) (%)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Au niveau des Cours suprêmes (%)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

046-1-4. Quel est le pourcentage de temps de travail d'un juge exerçant à temps partiel comparé à un juge exerçant à temps plein ?

Moins de 50 %

50 – 60%

60 - 80%

Plus de 80 %

NA

NAP

Commentaires

=

046-2. Nombre de juges (ETP) par type d'affaires:

	Total	Civiles et/ou commerciales	Pénales	Administratives	Autres
Nombre total de juges	64 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Première instance	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
Deuxième instance	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
Cours suprêmes	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				

Si « Autres », veuillez expliquer quels types d'affaires : Judges in Iceland are not specifically designated to decide only in certain types of cases.

=

047. Nombre de présidents de tribunaux (juges professionnels).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de président(e)s de juridictions (1 + 2 + 3)	10 [] NA [] NAP	8 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP
1. Nombre de président(e)s de tribunaux de première instance	8 [] NA [] NAP	7 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP
2. Nombre de président(e)s de cours d'appel (2ème instance)	1 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP
3. Nombre de président(s) de cours suprêmes	1 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaires This number does not include the president of the Labour Court, Court of reopening cases or Court of Impeachment (specialized courts)

048. Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tels (si possible, au 31 décembre de l'année de référence).

	Donnée
Donnée brute	[] NA [X] NAP
Donnée en équivalent temps plein	[] NA [X] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation de la réponse à cette question :

048-1. Ces juges professionnels siégeant occasionnellement traitent-ils une partie importante des affaires ?

() Oui Si oui, veuillez apporter des précisions quant aux types d'affaires et une estimation en pourcentage.

.....

(X) Non

[] NAP

Commentaires

049. Nombre de juges non professionnels, non rémunérés, percevant, le cas échéant, un simple défraiement (si possible, au 31 décembre de l'année de référence) (y compris les "lay judges" ou juges consulaires ; mais les arbitres ou les jurés sont exclus de cette donnée).

Donnée

Donnée brute	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Donnée en équivalent temps plein	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

049-1. Si de tels juges non professionnels existent en première instance dans votre pays, veuillez préciser pour quels types d'affaires :

	Oui	Non	Echevinage
Affaires pénales (infractions graves)	()	(X)	()
Affaires pénales (infractions mineures)	()	(X)	()
Affaires familiales	()	(X)	()
Affaires de droit du travail	()	(X)	()
Affaires de droit social	()	(X)	()
Affaires commerciales	()	(X)	()
Affaires de faillite	()	(X)	()
Autre affaires civiles	()	(X)	()

NAP

Commentaire - Si « Autres affaires civiles », veuillez préciser :

050. Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

050-1. Si oui, pour quel(s) type(s) d'affaire(s) ?

Affaires pénales

Affaires autres que pénales

Commentaires

051. Veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence ?

[]

NA

NAP



=

052. Nombre de personnel non-juge travaillant dans les tribunaux (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	77 [] NA [] NAP	20 [] NA [] NAP	57 [] NA [] NAP
1. Rechtspfleger (ou organes équivalents) chargés de tâches juridictionnelles ou para-juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours.	26 [] NA [] NAP	9 [] NA [] NAP	17 [] NA [] NAP
2. Personnels non-juges chargés d'assister les juges à l'instar des greffiers (préparation des dossiers, assistance à l'audience, aide à la préparation de la décision)	33 [] NA [] NAP	4 [] NA [] NAP	29 [] NA [] NAP
3. Personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des ressources humaines, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation)	10 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	8 [] NA [] NAP
4. Personnels techniques	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
5. Autres personnels non juges	8 [] NA [] NAP	5 [] NA [] NAP	3 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « Autres personnels non-juges », veuillez préciser : 5 security guards, 3 proofreaders

Comparable number of staff from last survey (two positions added) but the division was not correct.

052-1. Nombre de personnel non-juge par instance (si possible, au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
Total de personnel non- juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3)	77 [] NA [] NAP	20 [] NA [] NAP	57 [] NA [] NAP
1. Total de personnel non- juge auprès des tribunaux de première instance	49 [] NA [] NAP	8 [] NA [] NAP	41 [] NA [] NAP

2.Total de personnel non- juge auprès des cours d'appel (2ème instance)	16 [] NA [] NAP	8 [] NA [] NAP	8 [] NA [] NAP
3.Total de personnel non- juge auprès des cours suprêmes	12 [] NA [] NAP	4 [] NA [] NAP	8 [] NA [] NAP

Commentaires

=

053. S'il existe dans votre système judiciaire la fonction de Rechtspfleger (ou organes équivalents), chargés de tâches juridictionnelles ou para-juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours veuillez préciser dans quels domaines ils interviennent :

- Pour l'aide judiciaire
- En matière familiale
- Pour les ordres de paiement
- Pour les affaires liées aux registres (affaires liées au registre foncier et/ou au registre du commerce)
- Exécution des affaires civiles
- Exécution des affaires pénales
- Pour les affaires non contentieuses
- Autres types d'affaires non mentionnés (veuillez préciser en commentaire)
- NAP

Commentaires - Veuillez brièvement décrire leur statut et leurs fonctions :

054. Les tribunaux ont-ils délégué certains services relevant de leur responsabilité à un service externe ?

- Oui
- Non

Commentaires

054-1. Si oui, veuillez préciser quels services ont été externalisés :

- la maintenance informatique
- la formation du personnel
- la sécurité
- les archives
- le nettoyage
- autres types de services (veuillez préciser) :

Commentaires

C1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Annual report of the judicial administration

3.3. Ministère public

3.3.1. Procureurs et personnel

055. Nombre de procureurs (au 31 décembre de l'année de référence). (Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes effectivement occupés, auprès de tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de procureurs (1 + 2 + 3)	63 [] NA [] NAP	29 [] NA [] NAP	39 [] NA [] NAP
1. Nombre de procureurs auprès des tribunaux de première instance	53 [] NA [] NAP	25 [] NA [] NAP	33 [] NA [] NAP
2. Nombre de procureurs auprès des cours d'appel (2ème instance)	10 [] NA [] NAP	4 [] NA [] NAP	6 [] NA [] NAP
3. Nombre de procureurs auprès des cours suprêmes	10 [] NA [] NAP	4 [] NA [] NAP	6 [] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

=

055-1-1. Votre système autorise-t-il le travail à temps partiel pour les procureurs avec une rémunération proportionnellement réduite ?

Oui

Non

Commentaires

055-1-2. Si oui, veuillez préciser dans quelle situation le travail à temps partiel peut être accordé (réponses multiples possibles) :

Garde d'enfants

Soins aux personnes âgées

A des fins de retraite anticipée

Autre raison, veuillez préciser

Sans raison

Commentaires

055-1-3. Si oui, quel est le pourcentage de procureurs travaillant à temps partiel (en relation

avec le nombre total de procureurs) ?

	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Total (1 + 2 + 3) (%)	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
1. En première instance (%)	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
2. En deuxième instance (cours d'appel) (%)	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
3. Au niveau des Cours suprêmes (%)	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaires

055-1-4. Quel est le pourcentage de temps de travail d'un procureur exerçant à temps partiel comparé à un procureur exerçant à temps plein ?

() Moins de 50 %

() 50 - 60%

() 60 - 80%

() Plus de 80 %

[X] NA

[] NAP

Commentaires

056. Nombre de chefs des ministères publics.

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de chefs de ministères publics (1 + 2 + 3)	10 [] NA [] NAP	5 [] NA [] NAP	5 [] NA [] NAP
1. Nombre de chefs de ministères publics auprès de tribunaux de première instance	9 [] NA [] NAP	5 [] NA [] NAP	4 [] NA [] NAP
2. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours d'appel (2ème instance)	1 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP
3. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours suprêmes	1 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus :

057. D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?

() Oui

(X) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser leurs titres et fonctions :

057-1. Veuillez préciser leur nombre (en équivalent temps plein) :

[]

[] NA

059. Si oui, est-ce que leur nombre est inclus dans le nombre de procureurs que vous avez indiqué à la question 55 ?

() Oui

() Non

[] NAP

Commentaires

059-1. Les parquets disposent-ils de procureurs spécifiquement formés en matière de violence domestique et violence sexuelle ?

	-
Violence domestique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui spécifiquement à l'égard des mineurs victimes <input type="checkbox"/> Non [] NA [] NAP
Violence sexuelle	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui spécifiquement à l'égard des mineurs victimes <input type="checkbox"/> Non [] NA [] NAP

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

=

060. Nombre de personnel (non-procureurs) rattaché au ministère public, si possible au 31 décembre de l'année de référence et sans le nombre de personnels non-juges, v. question 52 (répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement pourvus).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de personnel (non procureurs) rattaché au ministère public	[X] NA	[X] NA	[X] NA

Commentaires

C2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : DIRECTOR OF PUBLIC PROSECUTION

3.4.Parité hommes/femmes

3.4.1 Dispositions particulières pour faciliter la parité

061-2. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de recrutement :

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	()	(X)
des procureurs	()	(X)
du personnel non-juge	()	(X)
des avocats	()	(X)
des notaires	()	(X)
des agents d'exécution	()	(X)

[] NA

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser : General law on gender equality for recruiting all public servants applies. Additionally it is possible to for individuals, companies, institutions and non-governmental organizations that believe that the provisions of Act no. 150/2020, on equal status and equal rights of the sexes, Act no. 85/2018, on equal treatment regardless of race and ethnic origin and Act no. 86/2018, on equal treatment in the labor market has been violated, to seek the assistance of the Equality Complaints Committee.

061-3. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de promotion :

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	()	(X)
des procureurs	()	(X)
du personnel non-juge	()	(X)
des avocats	()	(X)
des notaires	()	(X)
des agents d'exécution	()	(X)

Commentaire - Si la situation a changé depuis l'année de référence, ou bien si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser : General law on gender equality for recruiting all public servants applies. Additionally it is possible to for individuals, companies, institutions and non-governmental organizations that believe that the provisions of Act no. 150/2020, on equal status and equal rights of the sexes, Act no. 85/2018, on equal treatment regardless of race and ethnic origin and Act no. 86/2018, on equal treatment in the labor market has been violated, to seek the assistance of the Equality Complaints Committee.

=

061-3-1. . Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre de la procédure de désignation des :

	Oui / Non
Présidents des tribunaux	() Oui Si « oui », veuillez préciser :[Comment] (X) Non
Chefs des ministères publics	() Oui Si « oui », veuillez préciser :[Comment] (X) Non

Commentaires The General law on gender equality for recruiting all public servants applies.

3.4.2 Au niveau national

061-5. Votre pays dispose-t-il d'un document général (par exemple une politique/ stratégie/ un plan d'action/ programme) sur la parité hommes/femmes qui s'applique spécifiquement au système judiciaire?

(X) Oui

() Non

Commentaire - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaire. Pouvez-vous indiquer les références ou le lien internet pour accéder à ce(s) document(s) , ou nous le/les adresser/ télécharger ? The Judicial Administration has a special committee handling on discrimination and gender equality cases.

<https://www.domstolar.is/library/Files/Eineltisstefna-PPT.pdf>

061-6. Existe-il au niveau national une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances) / une institution spécialement chargée des questions d'égalité hommes/femmes dans le système de justice concernant :

	Oui, veuillez préciser	Non
Le recrutement des juges	()	(X)
La promotion des juges	()	(X)
Le recrutement des procureurs	()	(X)
La promotion des procureurs	()	(X)
Le recrutement du personnel non-juge	()	(X)
La promotion du personnel non-juge	()	(X)

Commentaires - Si cela concerne une autre situation que celle du recrutement ou de la promotion, veuillez préciser. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaire :

061-6-1. Veuillez préciser le texte qui met en place cette personne/institution :

(titre, date, nature du texte)

NAP

061-6-2. Veuillez préciser le statut de cette personne/institution :

(par ex. indépendante, rattachée au ministère de la Justice, à un Conseil supérieur de la magistrature ou équivalent ou à un organisme interministériel spécialement dédié à l'égalité hommes/femmes)

NAP

061-6-3. Veuillez préciser si cette personne/institution a une fonction d'information et de consultation ou si ses avis ou décisions ont des conséquences juridiques :

(par ex. bloquer une décision, ouvrir un droit à recours)

NAP

3.4.3 Au niveau des tribunaux/des services du ministère public

061-7. Existe-t-il, au niveau des tribunaux ou des services du ministère public une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances)/institution spécialement chargée de veiller au respect de l'égalité hommes/femmes concernant l'organisation du travail judiciaire :

	Oui	Non
dans les tribunaux (juges)	(X)	()
dans les services du ministère public (procureurs)	()	(X)
pour le personnel non-juge des tribunaux	(X)	()

Commentaires - Veuillez apporter des détails sur cette personne/institution, notamment ses titres/ses fonctions : There is a special committee handling on cases regarding discrimination and sexual harassment.

061-8. La féminisation de certaines fonctions - si elle existe dans votre pays – au sein des tribunaux ou des ministère public a-t-elle conduit à des modifications concrètes dans l'organisation du travail dans les domaines suivants :

	Oui	Non
Affectation dans les différents postes	(X)	()
Répartition de la charge de travail	(X)	()
Horaires de travail	()	(X)
Modalités du télé-travail et présence dans les locaux de travail	()	(X)
Remplacement des personnes absentes	()	(X)
Organisation des audiences	()	(X)
Autres	()	(X)

Commentaires -Si « Autres », veuillez préciser. Pouvez-vous également donner des exemples concrets dans les différentes hypothèses évoquées ? Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Majority of prosecutors in Iceland are woman. Sexual and domestic crimes are most often assigned to woman prosecutors while more complex and bigger cases, with less support of the general public to it being prosecuted, have been assigned to mail prosecutors.

061-9. Pour améliorer la parité dans l'accès aux différentes professions judiciaires et l'égalité dans la promotion ou dans l'accès aux fonctions de responsabilité, quelles sont, dans votre pays :

les mesures déjà mises en œuvre (veuillez préciser) :

les mesures prévues (veuillez préciser) :

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires

[X] NAP

061-10. Existe-t-il des études d'évaluation ou des rapports officiels concernant les principales causes d'éventuelles inégalités en matière de :

- [] Procédures de recrutement, veuillez préciser:
- [] Nomination au poste de président de juridiction, veuillez préciser:
- [] Nomination au poste de chef de ministère public, veuillez préciser:
- [] Procédures de promotion et l'accès aux postes de responsabilité, veuillez préciser:

[] Autres études, veuillez préciser:

[X] NAP

Commentaire - Veuillez préciser également les documents de référence :

3.5 Utilisation des technologies informatique dans les tribunaux

3.5.1 Politiques générales en matière de technologie informatique dans le système judiciaire

062-1. Principes de base et modèles utilisés dans la définition des politiques et stratégies relatives aux technologies informatiques

	Organisation
Politiques et stratégies informatiques	<input checked="" type="checkbox"/> Définies et coordonnées au niveau national par une institution <input type="checkbox"/> Définies et coordonnées au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input type="checkbox"/> Définies et coordonnées au niveau de l'unité/ partie prenante <input type="checkbox"/> Autre
Gouvernance informatique	<input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance au niveau national par une institution <input type="checkbox"/> Gouvernance au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input type="checkbox"/> Organisées au niveau de l'unité/partie prenante <input type="checkbox"/> Autre

Commentaires The judicial administration office in both instances

065-1. Dans le cas où il existe une structure nationale qui est en charge de la politique et de la gouvernance stratégique concernant la modernisation du système judiciaire (en s'appuyant, notamment, sur l'informatique) quelle est la composition de cette structure ?

personnels administratifs, techniques et scientifiques seulement

équipes mixtes comprenant des personnels judiciaires (juges/procureurs/etc.) et des personnels administratifs/techniques/scientifiques

autres (préciser en commentaire)

Commentaires - (veuillez préciser si d'autres approches de modernisation ont été mises en œuvre) The staff of judicial administration office is in charge of setting and implementing strategies and puts together teams that include (but not limited to) judicial staff to do so.

065-2. Quel est le modèle d'organisation majoritairement retenu pour mener des projets structurels informatiques dans les tribunaux et la gestion des applications (maintenance, évolution) ?

Conduite des nouveaux projets	Gestion des applications
-------------------------------	--------------------------

Majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Majoritairement par les professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) en association avec un service informatique interne et/ou un prestataire externe	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Autres approches (prestation externe uniquement – préciser en commentaire)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires - veuillez apporter des précisions également en cas d' « autres approches » There is no IT department, only the judicial administrative office and external service providers.

065-4. Avez-vous mesuré l'impact résultant de la mise en œuvre d'une ou de plusieurs des composantes de votre nouveau système d'information ?

- Oui
 Non

065-4-1. Si oui, avez-vous mesuré l'impact sur (multiples réponses possibles) :

- les processus opérationnels
 la charge de travail
 les ressources humaines
 les coûts
 autres, veuillez préciser

Commentaires (veuillez donner des exemples d'impact) For example measuring workload reduction with making certain certificates digitalized.

3.5.2 Sécurité du système d'information des tribunaux et protection des données à caractère personnel

065-5. Existe-t-il des audits indépendants ou autres mécanismes qui contribuent à la politique globale de sécurité concernant le système d'information judiciaire ?

- Oui
 Non

Commentaires (précisez notamment si des cadres nationaux de sécurité informatique existent)

065-6. Une législation assure-t-elle la protection des données à caractère personnel traitées par les tribunaux ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser notamment : l'existence d'autorités spécifiquement en charge de la protection des données à caractère personnel ; l'étendue des droits conférés aux citoyens dans le cadre spécifique des logiciels utilisés par les tribunaux ; l'existence



3.5.3 Bases de données centralisées d'aide à la décision

062-4. Existe-t-il une base de données nationale centralisée des décisions de justice (jurisprudence, etc.) ?

Oui

No

Commentaires

062-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Pour les décisions de 1ère instance	Pour les décisions de 2ème instance	Pour les décisions de 3ème instance	Lien vers la jurisprudence CEDH	Données anonymisées	Base de données de jurisprudence disponible gratuitement en ligne	Ouverture de la base de données de jurisprudence en open data
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser :

062-6. Existe-t-il un fichier national informatisé centralisant les condamnations pénales?

Oui

Non

Commentaires

062-6-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

Mise en relation avec d'autres fichiers européens de même nature

Contenu directement consultable par voie informatique par les juges et/ou les procureurs

Contenu directement consultable à d'autres fins que pénales (matières civiles, administratives)

Commentaires - Veuillez préciser quelle est l'autorité délivrant l'accès

3.5.4 Outils d'assistance à la rédaction

062-7. Existe-t-il des outils d'aide à la rédaction dont le contenu est coordonné au niveau national ? (modèles ou bibliothèques de trames, paragraphes pré-rédigés, etc.)

Oui

Non

Commentaires – si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser Templates are available to all courts but not used by all staff/judges.

062-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% (tous les modèles sont disponibles pour tous les tribunaux en cette matière) <input type="checkbox"/> 50-99% (la plupart des modèles sont disponibles pour tous les tribunaux ou tous les modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux) <input type="checkbox"/> 10-49% (certains modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux ou la plupart des modèles sont disponibles pour certains tribunaux) <input type="checkbox"/> 1-9% (disponibles depuis peu ou en phase de test) <input type="checkbox"/> 0% (NAP) (n'existe pas du tout dans cette matière) <input type="checkbox"/> NA

Pénale	<p>(X) 100% (tous les modèles sont disponibles pour tous les tribunaux en cette matière)</p> <p>() 50-99% (la plupart des modèles sont disponibles pour tous les tribunaux ou tous les modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux)</p> <p>() 10-49% (certains modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux ou la plupart des modèles sont disponibles pour certains tribunaux)</p> <p>() 1-9% (disponibles depuis peu ou en phase de test)</p> <p>() 0% (NAP) (n'existe pas du tout dans cette matière)</p> <p>[] NA</p>
Administrative	<p>(X) 100% (tous les modèles sont disponibles pour tous les tribunaux en cette matière)</p> <p>() 50-99% (la plupart des modèles sont disponibles pour tous les tribunaux ou tous les modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux)</p> <p>() 10-49% (certains modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux ou la plupart des modèles sont disponibles pour certains tribunaux)</p> <p>() 1-9% (disponibles depuis peu ou en phase de test)</p> <p>() 0% (NAP) (n'existe pas du tout dans cette matière)</p> <p>[] NA</p>

062-8. Existe-t-il des outils de dictée vocale ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

062-8-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

Disponibilité d'outils de dictée simples	Disponibilité d'outils d'enregistrement multiples	Fonction de reconnaissance vocale
---	--	--

Civile et/ou commerciale	(X) dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	(X) dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	() Oui () Essai pilote (X) Non [] NA
Pénale	(X) dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	(X) dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	() Oui () Essai pilote (X) Non [] NA
Administrative	(X) dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	(X) dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	() Oui () Essai pilote (X) Non [] NA

062-9. Existe-t-il un site intranet au sein du système judiciaire pour la diffusion d'information/actualités ?

Taux de disponibilité :

- () 100% - accessible à tous dans le système judiciaire
- () 50-99% - accessible à la plupart des juges/procureurs dans toutes les instances
- () 10-49% - dans certains tribunaux seulement
- (X) 1-9% - dans un seul tribunal
- () 0% (NAP) - Pas d'accès

[] NA

Commentaires

3.5.5 Technologies utilisées pour l'administration des tribunaux et la gestion des affaires

063-1. Existe-t-il un système de gestion informatisée des procédures judiciaires (CMS) ? (logiciel utilisé pour l'enregistrement des procédures judiciaires et leur gestion)

(X) Oui

() Non

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser Status of case online - parties can see online dates and publication of rulings but not directly from CMS, not documents or their specific case status.

063-1-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	État d'avancement d'une affaire en ligne	Base de données centralisée ou interopérable	Dispositifs intégrés d'alertes préventives (pour une gestion dynamique des affaires)	Degré d'intégration/co connexion d'un CMS avec un outil statistique
Civile et/ou commerciale	(X) 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP) [] NA	() Accessible aux parties () Publication de la décision en ligne () Les deux (X) Non accessible [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	() Entièrement intégré, y compris BI (X) Intégré () Non intégré mais connecté () Pas du tout connecté [] NA [] NAP
Pénale	(X) 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP) [] NA	() Accessible aux parties () Publication de la décision en ligne () Les deux (X) Non accessible [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	() Entièrement intégré, y compris BI (X) Intégré () Non intégré mais connecté () Pas du tout connecté [] NA [] NAP
Administrative	(X) 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP) [] NA	() Accessible aux parties () Publication de la décision en ligne () Les deux (X) Non accessible [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	() Entièrement intégré, y compris BI (X) Intégré () Non intégré mais connecté () Pas du tout connecté [] NA [] NAP

Commentaires - Si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser : Status of case online - parties can see online dates and publication of rulings but not directly from CMS, not documents or their specific case status.

063-2. Registres informatisés gérés par des tribunaux

	Taux de déploiement	Données consolidées au niveau national	Service disponible en ligne	Module statistique intégré ou connecté
Registre foncier	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Registre du commerce	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires – Si d’autres registres sont concernés, veuillez préciser : There are computerized registries but not managed by the courts.

Pilotage budgétaire et financier

063-6. Systèmes informatisés de gestion budgétaire et financière des tribunaux

	Taux de déploiement de l’outil	Données consolidées au niveau national	Système communiquant avec d’autres ministères (des finances notamment)
Gestion budgétaire et financière des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Gestion des frais de justice	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Autres (préciser en commentaires)	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

Autres outils d’administration des tribunaux

063-7. Outils de mesure de la charge de travail des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur (Outil permettant de quantifier l’activité des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur – par exemple le nombre de dossiers traités)

Oui

Non

Commentaires

063-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement des outils	Données utilisées pour un pilotage au niveau national	Données utilisées pour un pilotage au niveau local	Outil intégré dans le CMS
Pour les juges	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pour les procureurs	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pour le personnel non-juge/ non-procureur	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

3.5.6 Technologies utilisées pour la communication entre les tribunaux, les professionnels et/ou les justiciables

064-2. Existe-t-il une possibilité de saisir des tribunaux par voie électronique ? (possibilité d'introduire une affaire par voie électronique, par exemple un courrier électronique ou un formulaire sur un site internet)

Oui

Non

Commentaires

064-2-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité	Saisine papier obligatoire en parallèle	Cadre législatif spécifique autorisant la saisine	Outil intégré/connecté dans le CMS
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input checked="" type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser Beginning stages of being able to introduce a limited type of criminal case through electronic means. Civil and/or commercial cases include administrative cases and are brought before "regular" courts, there is no administrative court. Administrative matters (not court cases) can be submitted by electronic means.

064-3. Est-il possible de solliciter l'aide judiciaire par voie électronique ?

- Oui
 Non

Commentaires

064-3-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Solliciter l'aide judiciaire par voie électronique
Taux de disponibilité	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA
Formalisation de la demande par voie papier obligatoire en parallèle	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Cadre législatif spécifique encadrant les demandes d'attribution d'aide judiciaire par voie électronique	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
L'octroi de l'aide judiciaire est également électronique	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Information disponible dans le CMS	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

064-4. Est-il possible de transmettre des convocations à un rendez-vous judiciaire ou à une audience par voie électronique ? (un rendez-vous judiciaire désigne des phases préalables à une

audience judiciaire, notamment en vue de médiation ou de conciliation)

(X) Oui

() Non

Commentaires

064-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Convocations générées par le CMS	Convocation papier obligatoire en parallèle	Consentement de l'utilisateur pour être avisé par voie électronique	Modalités (si autres préciser en commentaires)	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	[X]	[X]	[X]	[] SMS [X] Courrier électronique [] Application informatique spécifique [] Autres	[]
Pénale	[X]	[X]	[X]	[] SMS [X] Courrier électronique [] Application informatique spécifique [] Autres	[]
Administrative	[X]	[X]	[X]	[] SMS [X] Courrier électronique [] Application informatique spécifique [] Autres	[]

Commentaires

Utilisation des technologies de l'information pour améliorer la qualité des communications entre les tribunaux et les professionnels

064-6. Existe-t-il des possibilités de communication électronique entre les tribunaux et les avocats et/ou les parties ? (envoi de fichiers électroniques et de données concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

	Taux de déploiement de l'outil	Phases du procès concernées	Modalités (si différentes selon les phases du procès ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique	Disponibilité pour
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Avocats <input checked="" type="checkbox"/> Parties non représentées par un avocat
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Avocats <input checked="" type="checkbox"/> Parties non représentées par un avocat
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Avocats <input checked="" type="checkbox"/> Parties non représentées par un avocat

Commentaires

064-7. Modalités de communication électronique utilisées par des professionnels autres que les avocats (envoi de données électroniques concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

	Taux de déploiement de l'outil	Modalités (si différentes selon les actes ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique
Agents chargés de l'exécution des décisions de justice (tels que définis dans les Q169 et suivantes)	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui
Notaires (tels que définis dans les Q192 et suivantes)	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui
Experts (tels que définis dans les Q202 et suivantes)	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui
Services de police judiciaire	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui

Commentaires

064-9. Existe-t-il des systèmes de traitement en ligne de contentieux spécialisés (contentieux relatif aux petites créances, créances non contestées, phases préparatoires à la résolution d'un conflit familial, etc - veuillez préciser en commentaire) ?

Oui

Non

Commentaire : Veuillez décrire le système existant.

Utilisation des technologies de l'information pour améliorer la qualité des communications entre les tribunaux et les professionnels

064-10. Vidéoconférence entre les tribunaux, les professionnels et/ou les usagers (concerne l'utilisation de dispositifs audiovisuels dans le cadre de procédures judiciaires tels que pour l'audition des parties, etc.).

(X) Oui

() Non

Commentaires

064-10-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes et de décrire en commentaires de cette rubrique les cas d'usage concrets de la vidéoconférence et les bénéfices attendus (par exemple, utilisation de ce dispositif afin de réduire le nombre de transferts de détenus vers le tribunal) :

	Taux de déploiement	Phase de procédure	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires Used for witnesses, reducing the number of detainees' transfers to the court, attorney's have cases in a different part of the country etc.

064-11. Enregistrement d'auditions ou de débats (enregistrement sonore ou audiovisuel en phase d'instruction et/ou de jugement)

(X) Oui

() Non

Commentaires The method of recording of hearings (sound and audio visual) in district court and the new Appeal Court was implemented in January 2018. Prior to that date recording of hearings (only sound) took place in the fist instance. (Not in the Supreme Court).

064-11-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

Taux de déploiement	Type d'enregistrement	Cadre législatif spécifique
---------------------	-----------------------	-----------------------------

Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input checked="" type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input checked="" type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input checked="" type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

064-12. La preuve électronique est-elle admissible ?

	Admissibilité de la preuve électronique	Cadre législatif
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> De droit commun seulement <input type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> De droit commun seulement <input type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement <input type="checkbox"/> NA
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> De droit commun seulement <input type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement <input type="checkbox"/> NA

Commentaires - Autres dispositifs de communication électronique entre les tribunaux, les professionnels et/ou les usagers

3.6. Performance et évaluation

3.6.1 Politiques nationales déclinées dans les tribunaux / les services du ministère public

066. Existe-t-il des normes de qualité définies pour le système judiciaire au niveau national (existe-t-il un système de qualité et/ou une politique de qualité de la justice) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : The Judicial Administration publishes statistical data regarding the functioning of the courts and the Judiciary, See Annual report for 2018: <https://www.domstolar.is/library/pdf-skrar/%C3%81rssk%C3%BDrsla-2018.pdf>

067. Existe-t-il des personnels spécialisés responsables de la mise en œuvre de ces normes de qualité élaborées au niveau national?

	Oui / Non
dans les tribunaux	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
dans les services du ministère public	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

3.6.2 Objectifs de performance et de qualité au niveau des tribunaux / des services du ministère public

077. Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?

Oui

Non

Commentaires

078. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les tribunaux :

nombre de nouvelles affaires

durée des procédures (délais)

nombre d'affaires terminées

nombre d'affaires pendantes

stocks d'affaires

productivité des juges et des personnels des tribunaux

satisfaction du personnel des tribunaux

satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)

coûts des procédures judiciaires

nombre de recours

taux de recours

clearance rate

disposition time

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

077-1. Concernant l'activité des services du ministère public, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?

Oui

Non

Commentaires

078-1. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les services du ministère public:

nombre de nouvelles affaires

durée des procédures (délais)

nombre d'affaires terminées

nombre d'affaires pendantes

stocks d'affaires

productivité des procureurs et des personnels des ministères publics

satisfaction du personnel des services du ministère public

satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les ministères publics)

coûts des procédures judiciaires

clearance rate

disposition time

pourcentage de condamnations et d'acquittements

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

073. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des tribunaux basé principalement sur les indicateurs définis?

Oui

Non

Commentaires

073-0. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence:

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

Commentaires - Si « Moins fréquente » ou « Plus fréquente », veuillez préciser : The Judicial Administration prepares and publishes statistical data regarding the functioning of the courts and the Judiciary. See: <https://www.domstolar.is/domstolasyslan/fraedsla-og-utgafa/arsskyrslur/>

073-1. Cette évaluation de l'activité du tribunal est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein de ce tribunal ?

Oui

Non

Commentaires

073-2. Si oui, quelles mesures sont prises?

Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance

Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)

Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

073-3. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des services du ministère public basé principalement sur les indicateurs définis?

Oui

Non

Commentaires

073-4. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence ?

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

Commentaires - Si l'évaluation est «moins fréquente » ou «plus fréquente », veuillez préciser :

073-5. Cette évaluation de l'activité des services du ministère public est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein des services du ministère public ?

Oui

Non

Commentaires

073-6. Si oui, quelles mesures sont prises?

Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance

Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)

Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

=

079. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des tribunaux (réponses multiples

possible) ?

- Conseil Supérieur de la Magistrature
- Ministère de la Justice
- Organe d'inspection
- Cour Suprême
- Organe d'audit externe
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires The Judicial administration

079-1. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des services du ministère public (réponses multiples possible) ?

- Conseil supérieur des procureurs
- Ministère de la Justice
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur général /Procureur de la République
- Organe d'audit externe
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

3.6.3 Mesure de l'activité des tribunaux / des services du ministère public

070. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des tribunaux (performance et qualité) :

- nombre de nouvelles affaires
- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des juges et des personnels des tribunaux
- satisfaction du personnel des tribunaux
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)
- coûts des procédures judiciaires
- nombre de recours
- taux de recours
- clearance rate
- disposition time
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

070-1. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des services du ministère public

(performance et qualité) :

- nombre de nouvelles affaires
- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des procureurs et des personnels des ministères publics
- satisfaction du personnel des services du ministère public
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par le ministère public)
- coûts des procédures judiciaires
- clearance rate
- disposition time
- pourcentage de condamnations et d'acquittements
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

071. Existe-t-il un mécanisme permettant de suivre le nombre d'affaires pendantes et les affaires qui ne sont pas traitées dans un délai raisonnable (arriéré):

- en matière civile
- en matière pénale
- en matière administrative

Commentaires

072. Existe-t-il un mécanisme permettant de surveiller les temps morts durant les procédures judiciaires ?

	Oui (Si oui, veuillez préciser)	Non
dans les tribunaux	(X)	()
dans les services du ministère public	()	(X)

Commentaires The Judicial Administration prepares and publishes statistical data regarding the functioning of the courts and the Judiciary annually.

3.6.4 Information sur l'activité des tribunaux / des services du ministère public



080. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux ?

- (X) Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) :The Judicial Administration
- () Non

Commentaires The Judicial Administration

080-1. Les statistiques sur le fonctionnement de chaque tribunal sont-elles publiées ?

- Oui, sur internet
- Non, seulement en interne (sur un site intranet)
- Non

Commentaires

=

080-2. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des services du ministère public?

- Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) :
- Non

Commentaires

080-3. Les statistiques sur le fonctionnement de chaque service du ministère public sont-elles publiées ?

- Oui, sur internet
- Non, seulement en interne (sur un site intranet)
- Non

Commentaires

=

081. Les tribunaux individuels doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple le nombre d'affaires terminées, d'affaires pendantes, le nombre de juges et de personnels administratifs, les objectifs à atteindre et une évaluation de l'activité) ?

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) :

081-1. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

- Internet
- Intranet
- Diffusion papier

Commentaires District courts: <https://www.heradsdomstolar.is/tolfraedi/>

Supreme Court: <https://www.haestirettur.is/upplysingar/arsskyrsla/>

The Annual report is also printed.

081-2. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

=

081-3. Les services du ministère public doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple des données sur le nombre d'affaires entrantes, le nombre de décisions, le nombre de procureurs et de personnel administratif, les objectifs à atteindre et une évaluation de l'activité) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) :

081-4. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

Internet

Intranet

Diffusion papier

Commentaires

081-5. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

Commentaires

3.6.5 Administration des tribunaux

082. Existe-t-il une structure ou des processus de concertation entre le ministère public et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes, choix des modes simplifiés de poursuites....) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

082-1. Existe-t-il en général une structure ou des processus de concertation entre les avocats et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions en matière non pénale (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes).

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

3.6.6 Performance et évaluation des juges et des procureurs



083. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque juge (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

Oui

Non

Commentaires

083-1. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque juge :

Pouvoir exécutif (par exemple ministère de la Justice)

Pouvoir législatif

Pouvoir judiciaire (par exemple le Conseil supérieur de la magistrature, la Cour suprême)

Président de la juridiction

Autre (veuillez préciser) :

NAP

Commentaires

114. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du juge ?

Oui

Non

Commentaires

114-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

=



083-2. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque procureur (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

Oui

Non

Commentaires

083-3. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque procureur :

Pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la Justice)

Procureur général /Procureur de la République

Conseil supérieur des procureurs

Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique

[] Autre (veuillez préciser) :

[] NAP

Commentaires

120. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du procureur ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

120-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :

() Annuelle

() Moins fréquente

() Plus fréquente

Commentaires

C4. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : The Prosecution office
The Judicial Administration

4. Procès équitable

4.1. Principes

4.1.1 Principes du procès équitable

084. Pourcentage de jugements par défaut de première instance en matière pénale (affaires dans lesquelles le suspect n'est ni présent ni représenté par un avocat durant l'audience) ?

[]

[X] NA

[] NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la méthode de calcul utilisée :

085. Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Veuillez brièvement préciser:

085-1. i oui, quel est le ratio entre le nombre total de procédures de récusation initiées et le nombre de récusations qui ont été prononcées (au cours de l'année de référence) ?

[]

[X] NA

Commentaires

086. Existe-t-il dans votre pays un système de suivi des violations relatives à l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme ?

[] Pour les procédures civiles (non-exécution)

[] Pour les procédures civiles (durée)

[] Pour les procédures pénales (durée)

[X] NAP

Commentaires - Veuillez préciser quelles sont les modalités de ce dispositif de suivi (information sur les violations constatées par la Cour européenne des droits de l'homme au niveau de l'Etat / au niveau des tribunaux ; mise en place de dispositifs internes pour prévenir d'autres violations (similaires) et s'il permet de mesurer une évolution des violations constatées) :

086-1. Existe-t-il dans votre pays une possibilité de réexamen de l'affaire après un constat de violation de la Convention européenne des droits de l'homme par la Cour Européenne des droits de l'homme ?

(X) Oui

() Non

[] NAP

Commentaires The person in question can apply for a reopening of a case before a special judicial body. Several cases of this kind have been reopened recently.

D1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Sources: The Judicial Administration

4.2. Durée des procédures

4.2.1 Informations générales

087. Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

[X] en matière civile

[X] en matière pénale

[X] en matière administrative

[] Il n'y a pas de procédure spécifique pour les affaires urgentes

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

088. Existe-t-il des procédures simplifiées :

- en matière civile (petits litiges)
- en matière pénale (infractions mineures)
- en matière administrative
- Il n'y a pas de procédure simplifiée

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

088-1. Pour ces procédures simplifiées, les juges peuvent-ils rendre des jugements oralement, accompagnés du dispositif écrit, et sans la motivation complète du jugement ?

- affaires civiles
- affaires pénales
- affaires administratives

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

089. Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais accordés aux avocats pour soumettre leurs conclusions et des dates d'audience) ?

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

4.2.2 Gestion des flux d'affaires – première instance



091. Tribunaux de 1ère instance : nombre total d'affaires "autres que pénales"

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	11 950 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	11 796 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	2 031 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	11 950 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	11 796 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	2 031 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				

2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	[] NA [X] NAP				
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[] NA [X] NAP				
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP				
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	[] NA [X] NAP				
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP				
2.3. Autres affaires non contentieuses	[] NA [X] NAP				
3. Affaires administratives	[] NA [X] NAP				
4. Autres affaires	[] NA [X] NAP				

Commentaires

092. Si les tribunaux traitent des "affaires civiles (et commerciales) non contentieuses", veuillez indiquer les catégories incluses :

. No answers available

093. Si "autres affaires", veuillez indiquer les catégories incluses :

. NO answers available

094. Tribunaux de 1ère instance : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	[X] NA [] NAP	4 224 [] NA [] NAP	3 955 [] NA [] NAP	796 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
1. Infractions graves	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
2. Infractions mineures	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
3. Autres affaires pénales	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaire - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez apporter des précisions sur les affaires reportées dans ces catégories. Si « Autres affaires pénales », veuillez préciser :

4.2.3 Gestion des flux d'affaires – seconde instance



097. Tribunaux de 2ème instance (appel) : Nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2ème instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	[X] NA [] NAP	447 [] NA [] NAP	418 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	[X] NA [] NAP	447 [] NA [] NAP	418 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	[] NA [X] NAP				
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[] NA [X] NAP				
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP				
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	[] NA [X] NAP				
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP				
2.3. Autres affaires non contentieuses	[] NA [X] NAP				
3. Affaires administratives	[] NA [X] NAP				
4. Autres affaires	[] NA [X] NAP				

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser. Have in mind that 2018 was the first year after the establishment of the Second instance court (Landsréttur). Accordingly, in 2020, there were more cases brought before the courts compared to 2018.

098. Tribunaux de 2ème instance (appel) : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2ème instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	[X] NA [] NAP	307 [] NA [] NAP	353 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

1. Infractions graves	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
2. Infractions mineures	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
3. Autres affaires	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser. Have in mind that 2018 was the first year after the establishment of the Second instance court (Landsréttur). Accordingly, in 2020, there were more cases brought before the courts compared to 2018.

4.2.4 Gestion des flux d'affaires – Cour suprême



099. Cour suprême : nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	33 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	34 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	33 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	34 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				

2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	[] NA [X] NAP				
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[] NA [X] NAP				
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP				
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	[] NA [X] NAP				
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP				
2.3. Autres affaires non contentieuses	[] NA [X] NAP				
3. Affaires administratives	[] NA [X] NAP				
4. Autres affaires	[] NA [X] NAP				

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser. Have in mind that 2018 was the first year after the establishment of the second instance court (Landsréttur). That year the role of the Supreme Court changed and that influenced the number of cases brought before the Supreme Court. In 2020, there were more cases brought before the courts.

099-1. Existe-t-il une procédure d'irrecevabilité manifeste au niveau de la Cour suprême?

- () Oui, veuillez indiquer le nombre d'affaires classées par cette procédure
- (X) Non

Commentaires

100. Cour suprême: nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	[X] NA [] NAP	8 [] NA [] NAP	4 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Infractions graves	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Infractions mineures	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Autres affaires pénales	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaire - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez apporter des précisions sur les affaires reportées dans ces catégories. Si « Autres affaires pénales », veuillez préciser : Have in mind that 2018 was the first year after the establishment of the second instance court (Landsréttur). That year the role of the Supreme Court changed and that influenced the number of cases brought before the Supreme Court. In 2020, there were more cases brought before the courts.

4.2.5 Gestion des flux d'affaires et durées – affaires spécifiques

101. Nombre d'affaires contentieuses spécifiques reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance.

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans
Divorce contentieux	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Licenciement	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Faillite	[X] NA [] NAP	1 699 [] NA [] NAP	1 902 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Vol avec violence	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Homicide volontaire	[X] NA [] NAP	5 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires We unfortunately don't have an explanation for the decreased number of incoming insolvency cases, we do not know if it is an effect of the pandemic.

101-0. Nombre de procédures/ affaires relatives aux demandeurs d'asile et au droit de l'entrée et du séjour des étrangers.

	Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans
Procédures non-juridictionnelles relatives aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951)	[X] NA [] NAP	654 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Procédures non-juridictionnelles relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Affaires relatives aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Affaires relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires

101-1. Pouvez-vous décrire succinctement le dispositif de votre pays traitant des recours relatifs aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951) et au droit de l'entrée et du séjour des étrangers :

. Everybody is allowed to apply for international protection in Iceland at the Directorate of Immigration. Refusals can be appealed to the Immigration and Asylum Appeals Board, which has a suspensive effect. Affirmed cases by the Board can be brought to the Icelandic courts, and this appeal does not have a suspensive effect. The Board may rule on their own appeals regarding both requests to reopen a case as well as requests to suspend the implementation of the Directorate's decisions and decisions taken by the Board.

101-2. Nombre d'affaires d'abus sexuels d'enfants et de pornographie enfantine reçues et traitées par les tribunaux de 1^{ère} instance.

Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1 ^{ère} instance

Abus sexuels d'enfants	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
Pornographie infantine	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				

Commentaire - Veuillez expliquer les définitions juridiques de ces catégories d'infractions dans votre système : Law number 19/1940: Child sexual abuse: Art. 202. gr.: Any person who has sexual intercourse or other sexual relations with a child under the age of 15 years, shall be imprisoned for a minimum of 1 year and a maximum of 16 years. Punishment may be reduced or waived if the perpetrator and the victim are of similar age or level of maturity.

Sexual harassment of a type other than that specified in the first paragraph of this article shall be punishable by imprisonment of up to 6 years.

Any person who, by deception, gifts or in any other way entices a child under the age of 18 years to engage in sexual intercourse or other sexual relations shall be imprisoned for up to 4 years.

Any person who, by communications over the Internet, other information technology or telecommunications equipment or in another manner arranges a meeting with a child under the age of 15 year for the purpose of having sexual intercourse or other sexual relations with the child or to harass the child sexually in another manner shall be imprisoned for up to 2 years.

If the connection between the perpetrator and the child is as described in the first paragraph of Article 200 or the first paragraph of Article 201, this shall be accounted as an aggravating factor in determining punishment, providing that the second sentence of paragraph 1 of this Article does not apply.

Child pornography

Art. 210: If pornography appears in print, the person responsible for its publication under the Printing Act shall be subjected to a fine or to up to 6 months' imprisonment.

The same punishment shall apply to producing, or importing pornographic publications, pornographic films or other such items in order to disseminate, sell, distribute or publicise them in other ways, or to have them on view to the public, and also to organise a public lecture or performance that is immoral in the same manner. Where such material shows children in a sexually explicit or pornographic manner, however, the punishment may be up to 2 years' imprisonment. Furthermore, the same punishment shall apply to handing over pornographic publications, pornographic films or other such items to young persons under the age of 18 years.

102. Pourcentage des décisions ayant fait objet d'un appel, durée moyenne des procédures et pourcentage d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans pour toutes les instances, concernant des affaires contentieuses spécifiques. La durée moyenne des procédures est calculée à partir de l'introduction du recours jusqu'au prononcé du jugement, sans tenir compte de la phase d'instruction en matière pénale, ainsi que de la phase d'exécution.

	% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	Durée moyenne en 1ère instance (en jours)	Durée moyenne en 2ème instance (en jours)	Durée moyenne en 3ème instance (en jours)	Durée moyenne de la procédure complète (en jours)	% d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans, pour toutes les instances
Affaires civiles et commerciales contentieuses	Valeur numérique maximale autorisée : 100 <input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100 <input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			

Divorce contentieux	Valeur numérique maximale autorisée : 100 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
Licenciement	Valeur numérique maximale autorisée : 100 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
Faillite	Valeur numérique maximale autorisée : 100 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	74 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Vol avec violence	Valeur numérique maximale autorisée : 100 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
Homicide volontaire	Valeur numérique maximale autorisée : 100 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			

Commentaires

103. Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce (contentieux et non contentieux) :

. NA

104. Comment est calculée la durée moyenne des procédures pour les six catégories d'affaires de la question 102? Veuillez décrire la méthode de calcul.

. The average number of days from the day the case is submitted until the day the case is resolved.



105. Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs choix possibles) :

- [X] diriger ou superviser l'enquête policière
- [X] mener des enquêtes
- [X] quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes
- [X] porter une accusation
- [X] soumettre l'affaire au tribunal
- [X] proposer une peine au juge
- [X] faire appel
- [] superviser la procédure d'exécution
- [X] classer l'affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge (observer la cohérence avec la question 36 !)
- [X] clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge
- [] autres attributions significatives (veuillez préciser) :

Commentaires

106. Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires suivantes :

- [] affaire civiles
- [] affaires administratives
- [] affaires de faillite

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

107. Procureurs : Nombre total d'affaires pénales en 1ère instance

	Nombre d'affaires
1. Affaires pendantes au 1er Janvier de l'année de référence	<input checked="" type="checkbox"/> [X] NA <input type="checkbox"/> [] NAP
2. Affaires nouvelles/reçues	<input checked="" type="checkbox"/> [X] NA <input type="checkbox"/> [] NAP
3. Affaires traitées (3.1+3.2+3.3+3.4)	<input checked="" type="checkbox"/> [X] NA <input type="checkbox"/> [] NAP
3.1. Classées pendant l'année de référence (3.1.1+3.1.2+3.1.3+3.1.4)	<input checked="" type="checkbox"/> [X] NA <input type="checkbox"/> [] NAP
3.1.1. Classées par le procureur parce que l'auteur n'a pas pu être identifié	<input checked="" type="checkbox"/> [X] NA <input type="checkbox"/> [] NAP
3.1.2 Classées par le procureur en raison d'une absence de constat d'infraction ou en raison d'une situation juridique particulière	<input checked="" type="checkbox"/> [X] NA <input type="checkbox"/> [] NAP
3.1.3 Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité	<input checked="" type="checkbox"/> [X] NA <input type="checkbox"/> [] NAP

3.1.4 Classement pour d'autres raisons	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3.2..Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3.3.Affaires clôturées par le procureur pour d'autres raisons	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3.4.Affaires portées devant les tribunaux	4 224 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4.Affaires pendantes au 31 décembre de l'année de référence	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires Data not available

107-1. Si la procédure du plaider coupable existe, combien d'affaires ont été terminées par le biais de cette procédure ?

	Total	Infractions graves	Infractions mineures
Nombre total de procédures du plaider coupable	3 184 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	3 184 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Avant la procédure judiciaire principale devant les tribunaux	3 184 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	3 184 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pendant la procédure judiciaire principale	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

109. Les données communiquées dans le cadre de la Q107 incluent-elles le contentieux routier ?

Oui

Non

Commentaires

D2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : The annual report of the DPP for the year 2020

5.Carrière des juges et procureurs

5.1.Recrutement et promotion

5.1.1 Recrutement et promotion des juges

110. Comment les juges sont-ils recrutés ?

principalement par concours (concours ouvert)

principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience professionnelle dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)

une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

111. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement - les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

Une instance composée seulement de juges

Une instance composée seulement de non juges

Une instance / des instances composée(s) de juges et de non-juges

Autre

Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des juges. S'il existe plusieurs instances impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs : Judging committee to discuss the qualifications of candidates for the position of judge.

111-1. Combien de membres composent cette instance ?

	Total	Hommes	Femmes
Membres	5	2	3
	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA
	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Veuillez préciser quel est le statut de cette instance et qui propose ses membres :

111-2. Les candidats non sélectionnés peuvent-ils faire appel de la décision de recrutement/nomination ?

Oui

Non

Commentaire - Veuillez préciser quel organe est compétent pour décider en appel :

112. La même instance (Q.111) est-elle compétente pour la promotion des juges ?

Oui

Non

Commentaires

113. En quoi consiste la procédure de promotion des juges : (réponses multiples possibles)

Concours/Examen

Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel ou autre)

Absence de procédure spécifique

Commentaire - Veuillez préciser comment se déroule la procédure de promotion des juges (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen) :

113-1. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un juge : (réponses multiples possibles)

- Les années d'expérience
- Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)
- La performance (quantitative)
- Des critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)
- Autre(s)
- Aucun critère

Commentaires - Veuillez fournir tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s)»):

5.1.2 Statuts, recrutement et promotion des procureurs

115. Quel est le statut du ministère public ?

- Un statut indépendant en tant qu'entité distincte parmi les institutions de l'État
- Fait partie du pouvoir exécutif mais jouit d'une indépendance fonctionnelle (veuillez expliquer brièvement comment et dans quelle mesure)
- Fait partie du pouvoir exécutif (sans indépendance fonctionnelle)
- Fait partie du pouvoir judiciaire mais jouit d'une indépendance fonctionnelle (veuillez expliquer brièvement comment et dans quelle mesure)
- Fait partie du pouvoir judiciaire (sans indépendance fonctionnelle)
- Un modèle mixte (veuillez expliquer)
- Un autre statut (veuillez expliquer)

Commentaire - Le cas échéant, veuillez préciser les garanties objectives de cette indépendance (telles que le financement) et comment ces dernières sont établies (Constitution, législation etc.). De même, si « modèle mixte » ou « autre » veuillez préciser : The Director of Public Prosecutions is the highest holder of prosecutorial powers in the country, according to Art. 20 of Act 88/2008 on criminal procedure. Art. 18 of the Act provides that prosecutors do not follow orders or directions from other authorities regarding prosecutorial powers unless legal provisions provide for such. Art. 21 provides that the public prosecutor sets general rules and instructions about the treatment of prosecutorial powers and supervises the practice of prosecutorial powers in the country. Art. 21 provides that the public prosecutor can give binding instructions to other prosecutors in particular cases. The director of public prosecutions can order the start of investigations, instruct on how it shall be executed and supervise it. The director of public prosecutions can revise the police commissioner's decision to drop a case on his own accord or after receiving a complaint by a party connected to the case. After receiving a complaint the director of public prosecutions can revise the police commissioner's decision to drop a case as it is not likely to suffice for a conviction, and the director of public prosecutions can revise the police commissioner's decisions to dismiss a case or stop investigating in an ongoing investigation. Art 19 of Act 88/2008 provides that the minister supervises the execution of prosecutorial powers and can request that the director of public prosecutions submits documents and report on particular cases. However, the ministry does not have the powers to initiate an independent criminal investigation and it does not have the power to revise the decisions of the director of public prosecutions or prosecutors, as such powers would go against the principle of the independence of the director of public prosecutions as he highest holder of prosecutorial powers in the country.

115-1. La loi, ou une autre réglementation, empêche-t-elle les instructions spécifiques de

poursuivre ou de ne pas poursuivre qui seraient adressées à un procureur ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

115-2. Si vous avez répondu « Oui » à la Q115-1, y-a-t-il des exceptions prévues par la loi ?

Oui

Non

Commentaire - Veuillez décrire ces exceptions :

115-3. Si vous avez répondu « Non » à la Q115-1, quelle autorité peut émettre des instructions spécifiques ?

Procureur général

Procureur hiérarchiquement supérieur / Chef de service

Pouvoir exécutif

Autre

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser : The DPP can instruct a lower ranking prosecutors to prosecute a case and the same goes for the head of first level prosecution offices, that is the only instructions prosecutors get.

115-4. Quelle forme peuvent avoir ces instructions ?

Instruction orale

Instruction orale avec confirmation écrite

Instruction écrite

Autre

NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

115-5. Dans ce cas, ces instructions sont-elles :

Délivrées en ayant demandé l'avis préalable du Procureur compétent

Obligatoires

Motivées

Enregistrées dans le dossier

Autre

NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

115-6. Quelle est la fréquence de ce type d'instructions ?

Exceptionnelles

Occasionnelles

Fréquentes

() Systématiques

[] NAP

Commentaires

115-7. En cas d'instructions, le procureur peut-il s'opposer ou faire rapport à une institution ou à un organisme indépendant ?

() Oui

(X) Non

[] NAP

Commentaire - Si oui, veuillez préciser à quel organisme/institution et veuillez décrire dans quelles conditions :

116. Comment sont recrutés les procureurs ?

[] principalement par concours (concours ouvert)

[X] principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)

[] une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)

[] autre (veuillez préciser) :

Commentaires According to Act. on the Judiciary No. 15/1998, the Act on criminal procedure No. 88/2008 and The Government Employees Act. No. 70/1996, all prosecutor positions are advertised in the Legal Notice Journal (Lögbirtingablað) and/or newspapers as open for applications. The general rule is that all vacancies are advertised. A few exceptions exist. Public Prosecutors are civil servants and in The Government Employees Act, No. 70/1996, it is stipulated in Art. 36, that a government authority which has appointed a person to a post can move that person from one post to another as long as both posts come under its authority. A government authority which has appointed a person to a post can also agree that he be moved to another post under another government authority, as long as that government authority requests the transfer. If a person moves to another post according to which is lower paid than the earlier post, he shall be entitled to receive the pay difference during the remainder of his appointment period. If the person does not agree to move to a new post, he can be relieved from office with the pension he is entitled to by law, according to the Constitution. It is, therefore, possible to move other civil servants into the office of prosecutor, but this has not been used for a long time without the position being advertised and the evaluation of applications.

117. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement - les procureurs sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

[] Une instance composée seulement de procureurs

[] Une instance composée seulement de non procureurs

[] Une instance composée de procureurs et de non procureurs

[X] Autre

Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des procureurs. S'il y a plusieurs autorités impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs : Prosecutors are formally appointed by the Minister of Justice. However, in case of higher offices an independent ad hoc committee is set up to evaluate applications and make recommendations to the Minister. In case of other prosecutors, the Director of Public Prosecutions or the District Prosecutor evaluates applications and makes recommendations to the Minister: According to the Act on criminal procedure nr. 88/2008 the director of public prosecution shall be appointed for life by the Minister of the Interior and shall fulfil the legal requirements for appointments of judges to the Supreme Court. The director of public prosecutions shall also enjoy the same legal status as Supreme Court judges, as far as possible. A deputy director of public prosecution is appointed by the minister for life assists the director of public prosecutions. Also assisting are public prosecutors who are appointed by the minister for a five-year term. The deputy director of public prosecutions shall fulfil the same legal requirements as for the appointments of district court judges. The director of public prosecutions employs other staff, among them

being prosecution officers who have completed legal studies (bachelor's and master's degrees in law). When the position of director of public prosecutions or deputy director of public prosecutions is available the position is advertised. When the application deadline expires the procedure for appointment begins. (the procedure has been such for appointing a director and deputy director of public prosecutions in 2011 that an independent ad hoc committee has been appointed to evaluate the applications and evaluate the qualifications of the applicants. When appointing prosecutors, the applications have been forwarded to the director of public prosecutions for treatment which is then evaluated by the ministry).

117-1. Combien de membres composent cette instance ?

	Total	Hommes	Femmes
Membres	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Veuillez préciser quel est le statut de cette instance et qui propose/nomme ses membres :

117-2. Les candidats non sélectionnés peuvent-ils faire appel de la décision de recrutement/nomination ?

- () Oui
(X) Non

Commentaire - Veuillez préciser quel est l'organe compétent pour décider en appel :

118. La même instance (Q 117) est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?

- () Oui
(X) Non, quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs ? Head of office.

Commentaires

119. En quoi consiste la procédure de promotion des procureurs ? (réponses multiples possibles)

- Concours / Examen
 Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel ou autre)
 Absence de procédure spécifique

Commentaire - Veuillez préciser comment se déroule la procédure de promotion des procureurs (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen) :

119-2. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un procureur :

- Les années d'expérience
 Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)
 La performance (quantitative)
 Des critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)
 Autre(s)
 Aucun critère

Commentaires - Veuillez préciser tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s) »): There is no promotion system. If a prosecutor wishes to become the Director of Public Prosecutions or deputy Director of Public Prosecutions, he or she can apply when the position is advertised. The promotion is therefore through a recruitment procedure for legal



5.1.3 Mandat et retraite des juges et procureurs

121. Le mandat des juges est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :70

Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (ex: la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :

121-1. Un juge peut-il être transféré dans une autre juridiction sans son consentement :

Pour des raisons disciplinaires

Pour des raisons organisationnelles

Pour d'autres raisons (veuillez préciser les modalités et garanties) :

Non

Commentaires

122. Une période probatoire est-elle instaurée pour les juges (par exemple avant d'être nommé à vie) ? Si oui, quelle en est la durée ?

Oui, durée de la période probatoire (en années) :

Non

Commentaires

123. Le mandat des procureurs est-il à durée indéterminée (à savoir « à vie » = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :

Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser : Only the Director of General Prosecutions, the Deputy Director of General Prosecutions, the District Prosecutor and the Deputy District Prosecutor are appointed for life. Other public prosecutors, including the Police Commissioners, are appointed for the period of 5 years.

124. Une période probatoire est-elle instaurée pour les procureurs ? Si oui, quelle en est la durée ?

Oui, durée de la période probatoire (en années) :

Non

Commentaires

125. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les juges (v. question 121), quelle est la durée du mandat (en années)? Est-il renouvelable ?

[]

NA

NAP

Commentaires

125-1. Est-il renouvelable ?

- Oui
 Non
 NAP

Commentaires

126. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les procureurs (v. question 123), quelle est la durée du mandat (en années)?

- [5]
 NA
 NAP

Commentaires Only the Director of General Prosecutions, the Deputy Director of General Prosecutions, the District Prosecutor and the Deputy District Prosecutor are appointed for life. Other public prosecutors, including the Police Commissioners, are appointed for the period of 5 years.

126-1. Est-il renouvelable ?

- Oui
 Non
 NAP

Commentaires

E1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Sources: The Judicial Administration and the Public Prosecutor

5.2. Formation

5.2.1 Formation des juges

127. Types de formations proposées des juges :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale (par exemple fréquentation d'une école de la magistrature, stage dans un tribunal)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue générale	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue à l'éthique	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non

Commentaires

128. Fréquence de la formation continue des juges :

	Fréquence de la formation
Formation continue générale	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des juges :

5.2.2 Formation des procureurs

129. Types de formations proposées aux procureurs :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue générale	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

130. Fréquence de la formation continue des procureurs :

	Fréquence de la formation continue
Formation continue générale	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Formation continue à l'éthique	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des procureurs :

5.2.3 Instituts de formation

131. Disposez-vous d'(une) institution(s) publique(s) chargée(s) de la formation des juges et des procureurs?

	Formation initiale seulement	Formation continue seulement	Formation initiale et continue
Institution(s) pour les juges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Institution(s) pour les procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Institution(s) commune(s) pour juges et procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires

131-0. Si oui, quel est le budget de cette (ces) institution(s)?

	Budget de l'(des) institution(s) pour l'année de référence, en €
Institution(s) pour les juges	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Institution(s) pour les procureurs	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Institution(s) commune(s) pour les juges et procureurs	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires Judges have compulsory training according to the Act on the Judiciary.

131-1. S'il n'y a pas de formation initiale obligatoire des juges et/ou des procureurs dans de telles institutions, pouvez-vous brièvement préciser comment ces juges et/ou procureurs sont formés ?

. Judges have access to training and development as needed throughout the year.

5.2.4 Nombre de formations

131-2. Nombre de formations continues disponibles et dispensées (en jours) par les institutions publiques responsable(s) de la formation.

	Nombre de formations en présentiel disponibles	Nombre de formations dispensées en présentiel en jours	Formations en ligne disponibles tout au long de l'année de référence (e-learning)
Total	30 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Pour les juges	10 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	10 [] NA [] NAP
2. Pour les procureurs	10 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Pour le personnel non-juge	10 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	10 [] NA [] NAP
4. Pour le personnel non-procureur	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
5. Formations pour les autres professionnels	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaire - Veuillez préciser s'il existe des formations pour les juges et/ou procureurs qui incluent d'autres professionnels de la justice . The training courses for judges include teachers and judges from the Supreme Court of Iceland, from the Court of Appeal and from District Courts of Iceland.

131-3. Nombre de participants aux formations au cours de l'année de référence

	Nombre de participants aux formations en présentiel	Nombre de participants aux formations en ligne (e-learning)
Total	80 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Juges	80 [] NA [] NAP	60 [] NA [] NAP
Procureurs	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Personnel non-juge	0 [] NA [] NAP	70 [] NA [] NAP
Personnel non-procureur	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Autres professionnels	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

5.3.Exercice de la profession

5.3.1 Salaires et avantages des juges et procureurs

132. Salaires des juges et des procureurs au 31 décembre de l'année de référence:

	Salaire annuel brut, en €	Salaire annuel net, en €	Salaire annuel brut en monnaie nationale	Salaire annuel net en monnaie nationale
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	127 028 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	16 923 936 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un juge de ce niveau, non pas le salaire du président de la cour)	163 715 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	21 811 716 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Procureur au début de sa carrière	77 420 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	12 000 000 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un procureur de ce niveau, non pas le salaire du Procureur Général).	132 000 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	19 800 000 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires

133. Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages complémentaires suivants ?

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Retraite spécifique	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Logement de fonction	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autre avantage financier	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires

134. Si « autre avantage financier », veuillez préciser :

=

135. Un juge peut-il cumuler son travail avec les fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Recherche et publication	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Arbitrage	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Consultant	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Fonction culturelle	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Fonction politique	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Médiateur	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Autre fonction	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser.

137. Un procureur peut-il cumuler son travail avec les fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Recherche et publication	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Arbitrage	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Consultant	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Fonction culturelle	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Fonction politique	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Médiateur	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Autre fonction	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser :

139. Prime de productivité : les juges ont-ils droit à des primes en fonction du respect d'objectifs quantitatifs en rapport avec les affaires terminées (par exemple nombre d'affaires terminées pour une période donnée) ?

- Oui
 Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser les conditions et si possible les montants :

5.3.2 Institution/organe d'éthique

138. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des juges (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les juges, etc.) ?

- Oui
 Non

Commentaires

138-1. Si oui, qui sont les membres de cette institution ?

- Juges uniquement
 Juges et représentants d'autres professions juridiques
 Autre, veuillez préciser :

Commentaires

138-2. Les avis de cette institution/organe sont-ils accessibles au public?

- Oui
 Non
 NAP

Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc.

138-3. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des procureurs (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les procureurs, etc.) ?

- Oui
 Non

Commentaires

138-4. Si oui, qui sont les membres de cette institution ?

- Procureurs uniquement
 Procureurs et représentants d'autres professions juridiques
 Autre, veuillez préciser :

138-5. Les avis de cette institution/organe sont-ils accessibles au public ?

- Oui
- Non

NAP

Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc.

5.4.Procédures disciplinaires

5.4.1 Autorités responsables des procédures disciplinaires et des sanctions



140. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les juges (réponses multiples possibles) ?

- Justiciables
- Tribunal concerné ou supérieur hiérarchique
- Cour suprême
- Conseil supérieur de la magistrature
- Tribunal disciplinaire
- Autorité disciplinaire (procureur disciplinaire, inspecteur etc.)
- Médiateur (Ombudsman)
- Parlement
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :Minister of Justice
- Autre (veuillez préciser) :
- Ceci n'est pas possible

Commentaires Executive power - Minister of Justice

141. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les procureurs (réponses multiples possibles) :

- Citoyens
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal disciplinaire
- Autorité disciplinaire (procureur disciplinaire, inspecteur etc.)
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :
- Ceci n'est pas possible

142. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges ? (réponses multiples possibles)

- Tribunal
- Cour suprême
- Conseil supérieur de la magistrature
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Parlement
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :

143. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des procureurs ? (réponses multiples possibles)

- Cour Suprême
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :The minister of justice

5.4.2 Nombre de procédures disciplinaires et de sanctions

144. Nombre de procédures disciplinaires intentées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)	6 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Faute déontologique	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

2. Insuffisance professionnelle	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Délit pénal	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	5 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser : All these disciplinary proceedings were dismissed by the Judicial Disciplinary Committee.

145. Nombre de sanctions prononcées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs :

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 10)	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Réprimande	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Suspension	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Retrait d'une affaire	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Amende	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Diminution de salaire temporaire	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
6. Rétrogradation de poste	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
7. Mutation géographique dans un autre tribunal	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
8. Démission	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
9. Autre	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
10. Révocation	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires intentées et le nombre de sanctions prononcées, veuillez en préciser les raisons.

E3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

6. Avocats

6.1. Profession d'avocat

6.1.1 Statuts de la profession d'avocat

146. Nombre d'avocats exerçant dans votre pays :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'avocats	1 056 [] NA	727 [] NA	329 [] NA

Commentaires

147. Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter de clients en justice ?

Oui (X)

Non ()

Commentaires Comments This number includes every lawyer who has completed a bar exam and is a member of the Icelandic Bar Association.

148. Nombre de conseillers juridiques qui ne peuvent pas représenter de clients en justice :

[271]

[] NA

[] NAP

Commentaires Comments This number only includes in-house counsellors. In certain instances, they can represent their employer in court.

=

149. La représentation légale devant les tribunaux est-elle exclusivement exercée par les avocats pour les : (réponses multiples possibles)

	Première instance	Deuxième instance	Cour suprême
Affaires civiles	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP

Affaires de licenciement	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP
Affaires pénales - Défendeur	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP
Affaires pénales - Victime	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP
Affaires administratives	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP

Commentaire - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu des droits exclusifs des avocats : According to Icelandic law you are allowed to represent yourself in both in civil and criminal cases, it is the judge's responsibility to guide unskilled parties on the formal side of the case. Most people, however, prefer to have a lawyer represent their interests.

In civil cases - the judge can decide that the party is unable to represent themselves and tell them to appoint a qualified lawyer. If the party does not agree and does not appoint a lawyer the judge can decide that the party did not attend the council the next time the case is heard.

In a criminal case, the same applies except that the judge can order the defendant's to get a defense counsel without the defendants consent. Regarding victims, they are considered to be witnesses in their own criminal cases.

149-0. Si d'autres que les avocats peuvent représenter un client devant les tribunaux, veuillez préciser qui :

	Première instance	Seconde instance	Cour suprême
Organisme de la société civile	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Membre de la famille	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Personne concernée elle-même	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Syndicat	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autres	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser. De plus, pour les catégories sélectionnées, veuillez préciser quels sont les types d'affaires concernés par cette/ces représentation(s) :

149-1. Outre les fonctions de représentation en justice et de conseil juridique, un avocat peut-il exercer d'autres activités ?

- Activité notariale
 Arbitrage/médiation
 Mandataire
 Syndic de copropriété
 Agent immobilier
 Autres (veuillez préciser) :

Commentaires

149-2. Quelles sont les statuts de la profession d'avocat ?

- Avocat indépendant
 Avocat salarié
 Avocat d'entreprise

Commentaires

150. La profession d'avocat est-elle organisée à travers :

- un barreau national
 un barreau régional
 un barreau local

Commentaires

151. Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ?

- Oui
 Non

Commentaire - Veuillez indiquer s'il existe d'autres exigences spécifiques en matière de diplôme ou de niveau universitaire:

152. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?

- Oui
 Non

Commentaires

153. La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations, à un certain niveau de compétence, à un certain diplôme ou à certaines autorisations ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

F1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Sources: Icelandic Bar Association - members list and Law on Attorneys no. 77/1998

6.1.2 Exercice de la profession

154. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats (c'est à dire une information préalable sur le montant prévisible des honoraires demandés) ?

Oui

Non

Commentaires Every law firm must have a tariff/hourly rate for the service they provide. These information have to be introduced to clients. As to court cases clients are not able to access foreseeable info on amount of legal fee as the judges can decide fees without any reference to the amounts required.

155. Les honoraires des avocats sont-ils librement négociés ?

Oui

Non

Commentaires

156. La loi ou les règlements du Barreau contiennent-ils des règles sur les honoraires des avocats (même s'ils sont librement négociés) ?

Oui, la loi contient des règles

Oui, les règlements du Barreau contiennent des règles

Non, ni la loi ni les dispositions du Barreau ne contiennent de règles

Commentaires Article 24 of the Law on Attorneys stipulate the following: A lawyer is entitled to charge a reasonable fee for his services, and shall, to the extent possible, explain to his client what the total fee may amount to. This may also take the form of a part of the amount a client may recover in a case, as well as a fee which is higher if legal action is successful.

A promise to pay an unreasonably high fee for a lawyer's services shall not be binding upon his client.

Having obtained the opinion of the Icelandic Bar Association, the Minister of Justice may issue guidelines for lawyers concerning reasonable amounts which they may reserve for their clients from a debtor to cover fees for the collection of monetary claims. The use by lawyers of such guidelines for any other purpose shall be prohibited.

6.1.3 Standards de qualité et procédures disciplinaires

157. Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés? Codex Ethicus for the members of the Icelandic Bar Association: See on website:

<https://lmfi.is/lmfi/log-og-reglur-um-logmenn/sidareglur-logmanna>

158. Si oui, qui a la responsabilité d'établir ces normes de qualité :

le Barreau

le législateur

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

159. Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant :

la prestation de l'avocat

le montant des honoraires

Commentaires - Veuillez préciser : According to Article 26 of the Act on Professional Lawyers No. 77/1998, either party to a dispute between a

lawyer and his client, concerning the lawyer's right to payment for his services or the amount thereof, may refer the dispute to the Professional Lawyers' Resolution Committee.

According to Article 27 of the Act on Professional Lawyers No. 77/1998, any person considering that a lawyer has, in the course of his functions, damaged his interests by unlawful conduct or conduct contrary to rules issued in accordance with Article 5, the second paragraph, may submit a complaint against the lawyer to the Professional Lawyers Resolution Committee.

160. Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires?

Le juge

Le ministère de la Justice

Une instance professionnelle

Autre (veuillez préciser) :

Commentaire Comments Lawyer's Disciplinary Committee. See rules respecting the Processing of Cases: <https://lmfi.is/english/lawyers-disciplinary-committee>

161. Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	34 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Faute déontologique	25 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Insuffisance professionnelle	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Délit pénal	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	9 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser : Dispute on legal fee.

162. Sanctions prononcées à l'encontre des avocats.

	Nombre de sanctions
Nombre total de sanctions (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	25 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

1. Réprimande	10 [] NA [] NAP
2. Suspension	0 [] NA [] NAP
3. Retrait d'une affaire	0 [] NA [] NAP
4. Amende	0 [] NA [] NAP
5. Autre	15 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez indiquer les raisons :

7. Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal et autres mesures alternatives au règlement des litiges

7.1. Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

7.1.1 Précisions sur la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

163. Existe-t-il des processus de médiations conduite ou renvoyée par le tribunal dans le système judiciaire ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

163-1. Dans certains domaines, le système judiciaire prévoit-il la médiation obligatoire avec un médiateur ?

[X] Avant/à la place de la procédure devant le tribunal

[] Ordonnée par le tribunal, le juge, le procureur ou une autorité publique dans le cadre d'une procédure contentieuse en cours

[] Pas de médiation obligatoire

Commentaires - Si la médiation obligatoire existe, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

163-2. Dans certains domaines, le système juridique prévoit-il des séances d'information obligatoires avec un médiateur?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Si les séances d'information obligatoires existent, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

164. Veuillez préciser, par type d'affaires, qui fournit des services de médiation conduite ou

renvoyée par le tribunal ?

	Médiateur privé	Autorité publique (autre que le juge)	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [] NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [X] NAP
Affaires familiales	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [] NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [X] NAP
Affaires administratives	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [] NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [X] NAP
Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [] NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [X] NAP
Affaires pénales	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [] NAP
Affaires liées aux consommateurs	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [] NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [X] NAP

Commentaires

165. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des médiations conduites ou renvoyées par le tribunal ou de bénéficier gratuitement de ces services?

Oui

Non

[] NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : For mediation in court by a judge, usually in family law cases regarding custody of children.

=

166. Nombre de médiateurs accrédités ou enregistrés pour exercer la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal:

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de médiateurs	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires

167. Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal:

Nombre d'affaires pour lesquelles les parties s'accordent pour débiter une médiation	Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal terminées	Nombre d'affaires conclues par un accord de règlement

Total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Affaires civiles et commerciales	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Affaires familiales	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Affaires administratives	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Affaires pénales	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
6. Affaires liées aux consommateurs	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la source :

=

168. Est-ce que les formes suivantes de mesures alternatives de règlement des litiges existent dans votre pays ?

la médiation autre que la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

l'arbitrage

la conciliation (si différente de la médiation)

d'autres mesures alternatives au règlement des litiges (veuillez spécifier) :

Commentaires

G1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Source : The Judicial Administration.

8. Exécution des décisions de justice

8.1. Exécution des décisions en matière civile

8.1.1 Nombre d'agents d'exécution, statut et mandat

169. Nombre et type d'agents d'exécution dans votre pays.

	Total	Hommes	Femmes
Total (1+2+3+4)	9 [] NA [X] NAP	4 [] NA [X] NAP	5 [] NA [X] NAP
1. Profession libérale réglementée par les autorités publiques	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2. Agents d'exécution attachés à une institution publique (fonctionnaires payés par l'Etat)	9 [] NA [] NAP	4 [] NA [] NAP	5 [] NA [] NAP
3. Juges	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
4. Autres	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser le statut et les compétences de ces agents d'exécution : The nine District Commissioners serve as enforcement agents.

170. Quelles sont les conditions d'accès à la profession d'agent d'exécution (réponses multiples possibles) ?

- diplôme
- expérience professionnelle
- examen spécifique
- procédure de nomination par l'Etat
- formation initiale
- autre

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser :

171. Le mandat des agents d'exécution est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

- Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :
- Non, veuillez indiquer la durée du mandat :

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (par exemple la révocation à titre de sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser : District Commissioners are appointed for a period of 5 years.

8.1.2 Activités/ domaines de compétences

171-1. A quelles informations du débiteur l'agent d'exécution a-t-il accès au début de la procédure d'exécution ?

	Accès à l'information	Accès numérique direct à l'information
Adresse	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non

Date de naissance	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Etat civil	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Cohabitant	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Employeur	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Véhicule automobile	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Biens meubles	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Biens immeubles	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Compte bancaire	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Procédures d'exécution déjà en cours contre le débiteur	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Procédures d'insolvabilité (faillites, réorganisations judiciaires, règlement collectif de dettes, ...)	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Autre	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si "Autre", veuillez préciser :

171-2. L'agent d'exécution peut-il réaliser les procédures civiles d'exécution suivantes :

	Option
Saisie des biens meubles corporels	(X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP
Saisies conservatoires des biens meubles corporels	(X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP
Saisie des immeubles	(X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP

Saisie conservatoire des immeubles	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie entre les mains d'un tiers des créances du débiteur portant sur une somme d'argent	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des rémunérations	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des véhicules terrestres à moteur	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Mesures d'expulsion	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des bateaux et des navires	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie des aéronefs	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Vente forcée par adjudication publique des biens saisis	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Vente des parts sociales	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Autres	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

171-3. Outre l'exécution des décisions de justice, quelles sont les autres activités pouvant être exercées par les agents d'exécution ?

- Signification ou notification d'actes judiciaires ou extrajudiciaires
- Recouvrement de créances
- Ventes aux enchères mobilières et immobilières publiques ou volontaires
- Séquestres
- Constats
- Service des audiences près les juridictions
- Conseils juridiques
- Procédures de faillites
- Missions confiées par le juge
- Représentation des parties devant les juridictions
- Rédaction des actes sous-seings privés
- Administrateur d'immeubles
- Autres

Commentaires

8.1.3 Formation et TIC

172-1. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les agents d'exécution ?

- Oui
- Non

Commentaires

172-2. Disposez-vous d'un système de formation « e-learning » mis en place pour les agents d'exécutions ?

- Oui
 Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

172-3. Le système de formation continue comprend-il dans son contenu également les TIC (liées aux procédures d'exécution) ?

- Oui
 Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

172-4. Votre pays a-t-il instauré la signification et/ou notification électronique ?

- Oui
 Non

Commentaires

172-5. Le développement de nouvelles technologies a-t-il un effet sur les différentes étapes de la procédure d'exécution ?

- Oui
 Non

Comentaire - Veuillez expliquer :

8.1.4 Frais

174. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution ?

- Oui
 Non

Commentaires

175-1. Les honoraires réclamés en cas de succès de la procédure d'exécution sont-ils librement négociés ?

- Oui
 Non

Commentaires

175-2. Qui doit procéder au paiement de ces honoraires réclamés en cas de succès de la procédure d'exécution ?

- Le débiteur
 Le créancier
 Autre – veuillez préciser

176. Est-ce que la loi énonce des règles sur les frais d'exécution (même s'ils sont librement négociés) ?

Oui

Non

H0. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Source : Ministry of Justice

8.1.5 Organisation de la profession et efficacité des services

177. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?

Oui

Non

178. Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution ?

une instance professionnelle

le juge

le ministère de la Justice

le procureur

autre (veuillez préciser) :

181. Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution ?

Oui

Non

182. Disposez-vous d'un système pour contrôler la manière dont la procédure d'exécution est conduite par l'agent d'exécution?

Oui

Non

183. Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ?

Veillez n'en indiquer que 3 au maximum.

- absence de toute exécution
- non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques
- manque d'information
- durée excessive
- pratiques illégales
- supervision insuffisante
- coût excessif
- défaut de comportement éthique de l'agent d'exécution
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

185. Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :

	Existence du système
pour les affaires civiles	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
pour les affaires administratives	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires

186. Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de signification et/ou notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction ? (Une seule option possible)

- entre 1 et 5 jours
- entre 6 et 10 jours
- entre 11 et 30 jours
- plus (veuillez préciser) :
- NA

Commentaires

187. Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires initiées
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Pour faute déontologique	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

2. Pour insuffisance professionnelle	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Pour délit pénal	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

188. Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution :

	Nombre de sanctions prononcées
Nombre total de sanctions (1+2+3+4+5)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Réprimande	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Suspension	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Retrait d'une affaire	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Amende	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez en indiquer les raisons :

H1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Source : Ministry of Justice

8.2. Exécution des décisions pénales

8.2.1 Fonctionnement de l'exécution des décisions pénales

189. Qui est chargé de l'exécution des décisions pénales ? (réponses multiples possibles)

Juge

Procureur

Services pénitentiaire et de probation

Agent d'exécution

Autre autorité (veuillez préciser) :

Commentaires - Veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle).

190. En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?

Oui

Non

Commentaires

191. Si oui, quel est le taux de recouvrement ?

80-100%

50-79%

Moins de 50%

Commentaires - Veuillez indiquer la source ayant permis de répondre à cette question :

9. Notaires

9.1. Profession de notaire

9.1.1 Nombre, statut et mandat des notaires



192. Nombre et statut des notaires dans votre pays.

	Total	Hommes	Femmes
TOTAL (1+2+3+4)	9 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	4 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	5 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Statut privé (sans contrôle d'une autorité publique)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
2. Officiers publics nommés par l'Etat	9 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	4 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	5 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Fonctionnaires (rémunérés par l'Etat)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si « autre » veuillez préciser le statut ou si « Officiers publics nommés par l'Etat » veuillez indiquer quel ministère est principalement engagé dans la procédure de nomination.

192-1. Quelles sont les conditions d'accès à la profession de notaire (réponses multiples possibles) ?

diplôme

- expérience professionnelle
- examen spécifique
- procédure de nomination par l'Etat
- formation initiale
- autre (veuillez préciser):

Commentaires

192-2. Le mandat des notaires est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

- oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :70
- non, veuillez indiquer la durée du mandat :

Commentaires - existe-t-il des exceptions (par exemple la révocation à titre de sanction disciplinaire). Veuillez préciser :

9.1.2 Activités/ domaines de compétences

194. Quel type de fonctions exercent les notaires (plusieurs réponses possibles) :

	Veuillez sélectionner une option
Authentification	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Certification des signatures	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Légalisation des signatures/ Apostille	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Contrôle de légalité des documents	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Médiation	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Prestation de serments	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Procédures judiciaires non contentieuses (par exemple, agir en tant que commissaire du tribunal dans un dossier de succession, divorce, partage de succession, veuillez préciser)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Agir en tant que fonctionnaire d'Etat (par exemple, célébrer un mariage, veuillez préciser)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres fonctions judiciaires (par exemple ordre de paiement)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Enchères publiques	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres (par exemple collecter des impôts, gérer des registres)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser. Veuillez indiquer toute précision utile concernant le contenu des droits exclusifs des notaires ou au contraire les autres organes ayant également des compétences pour les activités énumérées.

194-2. Dans quels domaines du droit les notaires ont-ils des compétences (plusieurs réponses possibles) ?

Transaction immobilière

Droit de la famille

- Droit des successions
- Droit des sociétés
- Contrôle de la régularité des jeux de hasard
- Protection des personnes vulnérables
- Autres

Commentaires

9.1.3 TIC, organisation de la profession et formation

194-3. Les notariats utilisent-ils des systèmes TIC spécialisés dans leur activité ?

- Dans leurs relations avec l'État (par exemple, tribunaux, registres, chambres de commerce, autorités fiscales)
- Dans leurs relations avec leurs clients
- Dans leurs relations avec d'autres notaires (par exemple, visioconférence, système d'échange de documents)

Commentaires No comment

194-4. Quels sont les registres informatisés que les notaires peuvent consulter ?

- Registre foncier
- Registre du commerce
- Registre de l'état civil/ de la population
- Registre en matière de droit des successions/ en matière familiale
- Tout autre registre (veuillez préciser) Ship registry
- Aucun

Commentaires "other registry": Ship registry

194-5. Existe-t-il des registres/infrastructures de registres gérés par le notaries ?

- Oui
- Non

Commentaire - Dans l'affirmative, veuillez préciser :

194-6. Dans quels registres informatisés les notaires peuvent-ils modifier les données (directement ou indirectement via une demande en ligne) ?

	Modification directe	Modification indirecte via une demande en ligne
Registre foncier	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Registre du commerce	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Registre de l'état civil/ de la population	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Registre en matière de droit des successions/ en matière familiale	() Oui () Non [X] NAP	() Oui () Non [X] NAP
Tout autre registre (veuillez préciser)	() Oui () Non [X] NAP	() Oui () Non [X] NAP
Aucun	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP

Commentaires

194-7. Quels sont les outils TIC utilisés par les notaires dans leurs relations avec leurs clients ?

- Visioconférence (par exemple, conseils numériques)
- Acte électronique
- Identification numérique
- Archivage numérique
- Autre, veuillez préciser
- Aucun

Commentaires

194-8. Qui est responsable pour gérer les archives numériques ?

- Notariat/ organisme professionnel
- Autres autorités publiques
- Autre entité (veuillez préciser)

Commentaires No digital archives are maintained

195. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?

- Oui
- Non

Commentaires

196. Si oui, quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les notaires (plusieurs options possibles)?

- une instance professionnelle
- le tribunal
- le ministère de la Justice
- le procureur
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

196-1. Existe-t-il un système de formation continue générale pour les notaires ?

- Oui

(X) Non

Commentaires

196-2. Les notaires bénéficient-ils d'une formation en matière de :

	Oui	Non
Droit européen	()	(X)
Droit d'un autre Etat membre (programmes de formation transfrontaliers)	()	(X)

Commentaire - Si oui, veuillez indiquer les types (par exemple, cours traditionnels, e-learning, webinaire) et les grands thèmes des activités de formation :

I1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : District Commissioner of Westfjords

10. Interprètes judiciaires

10.1. Précisions sur la profession d'interprète judiciaire

10.1.1 Statuts des interprètes judiciaires

197. Le titre d'interprète judiciaire est-il protégé ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

198. La fonction d'interprète judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?

(X) Oui

() Non

Commentaires Act no. 148/2000 on certified court interpreters and translators.

Regulation no. 1122/2006 on certified court interpreters and translators.

199. Nombre d'interprètes judiciaires enregistrés :

[59]

[] NA

[] NAP

Commentaires

200. Existe-t-il des critères relatifs à la qualité de l'interprétation dans les tribunaux ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser (par exemple avoir passé avec succès un examen particulier) : Act No. 148/2000 on certified court interpreters and translators. Regulation no. 1122/2006 on certified court interpreters and translators.

201. Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des interprètes judiciaires ?

[] Oui, pour les recruter et/ou les nommer pour un mandat d'une certaine durée

[X] Oui, pour les recruter sur une base ad hoc en fonction des besoins d'une procédure spécifique

[] Non, veuillez préciser quelle autorité est responsable de la sélection

Commentaires

J1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Ministry of Justice.

11. Experts judiciaires

11.1. Profession d'expert judiciaire

11.1.1 Statuts des experts judiciaires



202. Dans votre système, quels types d'experts judiciaires peuvent être impliqués dans des procédures judiciaires (réponses multiples possibles) :

[X] Experts désignés par les parties au soutien de leur argumentation mais tenus envers un tribunal par une obligation d'indépendance et d'impartialité

[X] Experts nommés par le tribunal ou une autre autorité indépendante des parties

[] Autres systèmes d'expertise judiciaire, veuillez préciser

Commentaire - Veuillez préciser qui propose et qui nomme un expert dans une affaire déterminée.

202-1. Existe-t-il des listes ou toute autre forme d'enregistrement officiel, pour les experts ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

202-1-1. Si oui, la liste est-elle établie au plan (réponses multiples possibles) :

[] national

[] par circonscription administrative ou état fédéré

[] par circonscription judiciaire

[X] autre

Commentaire - Veuillez fournir tout autre commentaire concernant ces listes ou bases de données d'experts si elles existent (par exemple :

l'expert prête-t-il serment ? comment sont évaluées ses compétences ? par qui ?) : The Judicial Administration nominates experts to be appointed by the court.

202-1-2. Ces listes sont elles accessibles au public :

- Oui sur Internet
 Oui
 Non

Commentaires The list of experts nominated by the Judicial Administration is publicly available.

202-2. Quelle autorité est compétente pour l'enregistrement des experts judiciaires ?

- Le Ministère de la Justice
 Les tribunaux
 Un organe administratif
 Un organisme indépendant (association d'experts judiciaires)
 Autre

Commentaire - Veuillez préciser également les critères d'enregistrement : The Judicial Administration is responsible for nominating and registering court appointed judicial experts.

202-3. L'enregistrement des experts judiciaires est-il limité dans le temps ?

- Oui, pour combien de temps Five years
 Non

Commentaires

202-4. Dans une affaire, peut-on désigner un expert non inscrit sur la liste ou non enregistré ?

- Oui
 Non

Commentaire - Si oui, dans quels cas ? In exceptional cases, such as if there is no expert available on the list who has the required expertise.

203. Le titre d'expert judiciaire est-il protégé ?

- Oui
 Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez indiquer en quoi consiste cette protection :

203-1. L'expert judiciaire a-t-il une obligation de formation ?

	Obligation de formation
Formation initiale	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires There is no obligation but there is an incentive for judicial experts to seek training provided by the Judicial Administration.

203-2. Si oui, cette formation concerne-t-elle :

la procédure judiciaire

le métier de l'expert

autre

Commentaires

204. La fonction d'expert judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?

Oui

Non

Commentaires

204-1. A l'occasion d'une mission qui lui est confiée, l'expert judiciaire est-il dans l'obligation de signaler ses éventuels conflits d'intérêt ?

Oui

Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser : Judicial experts appointed by the court are subject to same requirements as judges.

205. Nombre d'experts judiciaires accrédités ou enregistrés :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'experts	159 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires The Judicial Administration has appointed more judicial experts during the time from the last campaign.

206-1. Nombre d'affaires pour lesquelles une expertise a été ordonnée par un juge ou requise par les parties

	Nombre d'affaires
Total (1+2+3+4)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1.Affaires civiles et commerciales litigieuses	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2.Affaires administratives	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3.Affaires pénales	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4.Autre affaires	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

205-1. Qui détermine le montant de la rémunération de l'expert ?

	En matière civile/administrative	En matière pénale
Défini par la loi/ règlement ou réglementation spéciale	() Oui () Non [X] NAP	() Oui () Non [X] NAP
Défini par le tribunal/juge	() Oui () Non [X] NAP	() Oui () Non [X] NAP
Defini par le ministère de la Justice ou un autre ministère (fixant un tarrif par exemple)	() Oui () Non [X] NAP	() Oui () Non [X] NAP
Salaire de fonctionnaire public (dans le cas d'un médecin légiste ou un autre spécialiste qui est un fonctionnaire public)	() Oui () Non [X] NAP	() Oui () Non [X] NAP
Librement négocié entre l'expert et les parties	() Oui () Non [X] NAP	() Oui () Non [X] NAP
Autre	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui () Non [X] NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser : The Judicial Administration defines the remuneration based on a rate per hour.

206. Existe-t-il des dispositions impératives pour les experts judiciaires concernant :

	Oui	Non
Délais pour présenter le rapport d'expertise	()	(X)
Qualité de l'expertise	()	(X)
Autre	()	(X)

[] NAP

Commentaire - Si oui, veuillez préciser et fournir des détails dans l'hypothèse où de possibles sanctions existent :

207-1. Le juge ou un autre organe contrôle-t-il le déroulement des opérations d'expertises ?

(X) Oui

() Non

Si oui, veuillez préciser : The progress is controlled by the presiding judge.

207-2. Les associations d'experts sont-elles impliquées dans :

[] Le processus de sélection

[] La formation initiale ou continue

[] Les procédures disciplinaires

[X] NAP

K1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Rules on Judicial Experts No 14/2018, see www.domstolar.is

12. Les réformes dans le système judiciaire

12.1. Réformes envisagées

12.1.1 Réformes

208. Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles en cours ou envisagées ?

208-1. Programmes de réforme généraux

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser : There are plans of further the use of ICT system in the court system.

208-2. Budget

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser :

208-3. Tribunaux et ministère public (par exemple pouvoir et organisation, modifications structurelles -par exemple la réduction du nombre des tribunaux- (implantations géographiques), compétences des tribunaux, gestion et méthodes de travail, technologies de l'information, arriéré judiciaire et efficacité, frais de justice, rénovation et construction de nouveaux bâtiments)

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser :

208-4. Accès à la justice et aide judiciaire

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non
- NA

Si oui, veuillez préciser :

208-5. Conseil supérieur de la magistrature

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non
- NA

Si oui, veuillez préciser :

208-6. Professionnels de la justice (juges, procureurs, avocats, notaires, agents d'exécution, etc.) : organisation, formation, etc.

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non
- NA

Si oui, veuillez préciser :

208-7. Parité hommes/ femmes

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non
- NA

Si oui, veuillez préciser :

208-8. Réformes en matière civile, pénale et administrative, de conventions internationales et d'actes de coopération

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-9. Exécution des décisions de justice et en particulier décisions contre les autorités publiques

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-10. Médiation et autres mesures alternatives au règlement des litiges

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-11. Lutte contre la criminalité

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-12. Système pénitentiaire

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-13. La justice adaptée aux enfants

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-14. La violence domestique

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-15. Nouvelles technologies de l'information et de la communication

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-16. Autres

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :